



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

6983^e séance

Jeudi 20 juin 2013, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	Sir Mark Lyall Grant	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Oyarzábal
	Australie	M. Quinlan
	Azerbaïdjan	M. Sharifov
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Bouchaara
	Pakistan	M. Masood Khan
	République de Corée	M. Kim Sook
	Rwanda	M. Manzi
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan
et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2013/350)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2013/350)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, du Canada, de l'Espagne, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, de la République islamique d'Iran et de la Turquie à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Ioannis Vrailas, Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/350, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons alors même que nous déployons des efforts intenses pour veiller au bon déroulement des trois processus de transition complexes et étroitement liés en Afghanistan – politique, sécuritaire et économique. Ces efforts doivent atteindre leur point culminant en 2014, mais les fondements doivent être mis en place cette année.

L'essence même de la transition est le renforcement de l'appropriation et du contrôle afghans. C'est donc au Gouvernement afghan et aux principales forces politiques nationales qu'il incombe d'alimenter le

progrès. Toutefois, il importe manifestement de fournir un appui international durable et prévisible, en 2014 et au-delà, de manière telle que le contrôle afghan en soit renforcé.

Conformément à l'annonce faite cette semaine, les forces de sécurité afghanes sont entrées dans la dernière phase du processus qui doit les amener à assumer la responsabilité principale de la sécurité dans tout le pays. Les éléments antigouvernementaux cherchent cependant à contrer ce processus en ciblant le personnel de sécurité et en terrorisant les civils. Ils tentent d'ébranler la confiance que porte la population au Gouvernement et à ses forces armées.

Nous sommes témoins d'attaques de plus en plus brutales et complexes contre des cibles emblématiques, qui font un grand nombre de victimes civiles tout en se montrant relativement inefficaces sur le plan militaire, mais qui obtiennent néanmoins un appui médiatique. Les assassinats ciblés de personnes que l'on estime favorables au Gouvernement visent notamment des fonctionnaires et des agents du système judiciaire, en violation du droit international et des règles de la guerre. Dans les villes et agglomérations, les attaques visant des espaces publics dénotent un mépris total pour la vie des civils.

Les forces de sécurité afghanes luttent courageusement et essuient les plus lourdes pertes, et ce en faisant preuve d'un courage, d'une confiance et d'une compétence de plus en plus manifestes pour déjouer les intentions des forces opposées au Gouvernement. Dans le même temps, les forces afghanes, notamment l'armée nationale, ont un besoin urgent de moyens essentiels tels qu'une capacité aérienne afin de pouvoir se montrer durablement efficaces. La communauté internationale doit les aider.

Un transfert du pouvoir calme et légitime est largement reconnu comme l'élément capital de la transition, celui qui sous-tend tous les autres efforts. Le Président Karzai s'est de nouveau engagé à se retirer, conformément à la Constitution. La planification et le positionnement avant les élections, qui sont prévues pour le 5 avril 2014, dominent le paysage politique.

Bien que je constate des progrès dans de nombreux domaines techniques, je suis préoccupé par le retard que continue de prendre l'adoption de deux lois électorales importantes. Si l'on veut que les élections se déroulent de manière ordonnée à la date prévue, il est nécessaire de promulguer ces lois avant la suspension estivale

des travaux de l'Assemblée nationale. Il faudra pour cela que toutes les parties consentent à des compromis et fassent preuve de bonne volonté, et notamment que le Gouvernement déploie des efforts actifs. L'absence continue de progrès dans ce domaine critique a déjà conduit certains à douter de la volonté d'organiser des élections dans des conditions acceptables et à la date prévue.

Il est légitime, et même souhaitable, de mettre davantage l'accent sur l'adoption d'un vaste pacte national en ce qui concerne les plateformes électorales et les candidats potentiels à la présidence. Cependant, cela ne doit pas se faire aux dépens des préparatifs électoraux, et il faut également éviter que cela se substitue à la tenue d'élections crédibles. Il n'existe pas d'autre possibilité que d'organiser des élections ouvertes et transparentes afin de procéder à une transition politique suffisamment légitime et acceptable. Les élections sont le facteur essentiel qui garantira la légitimité internationale et nationale du pays et la durabilité d'un appui extraordinaire fourni par la communauté internationale au nouveau gouvernement.

La paix est le vœu le plus cher du peuple afghan. Les initiatives politiques visant à ouvrir un bureau pour les Taliban à Doha en vue d'organiser des pourparlers entre le Haut Conseil pour la paix afghan et les représentants autorisés des Taliban pour promouvoir la paix et la réconciliation ont été à l'origine d'événements et d'annonces contradictoires cette semaine. Nous espérons que les polémiques actuelles et les préoccupations légitimes liées à l'ouverture d'un bureau des Taliban à Doha seront rapidement apaisées, et ce afin d'ouvrir la voie à des négociations de paix et de réconciliation directes entre le Conseil et les Taliban. Nous espérons également que cela s'accompagnera d'une réduction de la violence et du nombre de victimes civiles.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan se tient prête à appuyer tous les efforts de paix et de réconciliation, sur la base et dans le plein respect de son mandat. Elle se tient notamment prête à faciliter des discussions informelles entre les parties afghanes et à aborder avec les Taliban des questions concernant la promotion des droits de l'homme, l'application du droit humanitaire et la réduction du nombre de victimes civiles.

La promotion de la paix et de la réconciliation exige que soit créé un environnement régional propice. La récente montée des tensions entre l'Afghanistan et

le Pakistan, comme le note le Secrétaire général dans son rapport (S/2013/350), est préoccupante. Ces tensions sont regrettables et dangereuses, particulièrement à ce stade du développement de l'Afghanistan. Elles font peser des menaces supplémentaires sur une situation politique et sécuritaire déjà complexe et compliquée en Afghanistan et dans la région. C'est aux deux pays qu'il incombe de régler ces préoccupations et ces problèmes et d'éliminer leurs causes profondes, d'établir un climat de confiance et de s'abstenir de toute action qui pourrait contribuer à faire monter les tensions et à enflammer l'opinion publique. Ces deux pays voisins partagent des préoccupations et des intérêts en matière de lutte contre le terrorisme. Ils peuvent réussir ou échouer ensemble.

Les échanges positifs qui ont eu lieu entre le Président Karzai et le Premier Ministre, M. Nawaz Sharif, après les récentes élections au Pakistan sont encourageants, de même que la reprise des contacts militaires de haut niveau entre les deux pays, avec la participation de la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Une conférence importante qui doit se tenir à Kaboul le mois prochain sera chargée d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements mutuels pris l'année dernière à Tokyo en ce qui concerne la réforme gouvernementale et l'assistance civile internationale. Un débat franc entre le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux doit permettre de revitaliser le programme d'action au cours de l'année à venir. Les mesures essentielles à prendre portent non seulement sur des questions de développement économique et de bonne gouvernance, mais également, à ce stade de la transition, sur les questions liées aux élections et aux droits de l'homme. Elles concernent les fondements mêmes de l'État afghan.

La nomination, dans le courant de la semaine, de nouveaux commissaires des droits de l'homme à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme a suscité des préoccupations s'agissant de savoir si le processus de nomination était conforme aux principes et aux normes internationaux et satisfaisait aux critères juridiques fixés par l'Afghanistan, à savoir la transparence, des consultations approfondies et la sélection de personnes indépendantes et qualifiées. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, à Genève, est en train d'examiner ces préoccupations, qui feront également l'objet d'un examen de l'organisme international chargé d'accréditer les institutions nationales chargées des droits de

l'homme. En attendant, les travaux de la Commission seront suivis de très près.

La mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ainsi que la protection et la promotion des droits des femmes et des filles afghanes et les acquis obtenus dans ce domaine au cours de la dernière décennie constituent un autre impératif. Une véritable participation des femmes, sur un pied d'égalité, à la vie économique, politique et publique est garantie par la Constitution afghane et reconnue au niveau mondial comme une condition essentielle du développement social, notamment de la santé et du bien-être des enfants, qui sont l'avenir de chaque nation. Les principaux donateurs internationaux ont clairement indiqué que le non-respect de ces engagements, y compris en ce qui concerne la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes et sa mise en œuvre, aurait directement une incidence négative sur l'aide internationale à l'avenir.

Les indicateurs humanitaires déjà très bas en Afghanistan risquent de se détériorer en raison d'une marge de manœuvre de plus en plus réduite sur le plan humanitaire. Toutefois, l'intervention humanitaire à elle seule ne suffit pas; il faudra accorder la priorité – et davantage d'attention – à des solutions durables et au renforcement des capacités du Gouvernement. Il faudra notamment que les programmes de développement se concentrent davantage sur la mise en place de systèmes de gestion des catastrophes, la question des personnes déplacées et des réfugiés, ainsi que leur retour – qui doit être strictement volontaire –, la garantie de moyens de subsistance durables et un accès sûr à un système de santé de qualité.

Nous sommes à la croisée des chemins. Nous ne pouvons pas faire marche arrière mais il faut que les autorités afghanes, le peuple afghan et les partenaires internationaux œuvrent de concert pour veiller à ce que les progrès réalisés s'inscrivent dans la durée. Même s'il y a des résultats positifs à signaler, il y a et il y aura inévitablement des revers. Il faut créer un environnement caractérisé par la prévisibilité et la confiance. Des efforts résolus s'imposent, de la part des acteurs locaux et étrangers, afin de faire mentir les oiseaux de mauvais augure. Ce sera difficile, mais possible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kubiš de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin. Je vous remercie également d'avoir convoqué ce débat sur l'Afghanistan. Je salue la présence parmi nous de mon cher ami le Représentant spécial, M. Kubiš. Nous le remercions de son exposé très complet et de son appui sans faille à l'Afghanistan.

L'Afghanistan se trouve à la croisée des chemins. Alors que les forces étrangères préparent leur retrait, prévu pour l'année prochaine, les forces nationales afghanes assument la pleine responsabilité de la sécurité et de la défense de leur pays. Il y a deux jours à Kaboul, une étape importante a été franchie, avec le lancement officiel de la cinquième et dernière phase du transfert des fonctions de sécurité. Il s'agit d'un succès remarquable et d'un motif de fierté pour le peuple afghan. Nos forces de sécurité gèrent des situations complexes de sécurité avec de plus en plus d'assurance et de courage. Nous sommes prêts à consolider nos acquis, à prendre en main notre destin, à nous défendre et à instaurer une paix durable.

D'une manière générale, le processus de transition vise à rétablir une paix et une stabilité durables en Afghanistan. Pour assurer la sécurité et la défense de notre pays, il est essentiel de rassembler tous les Afghans au moyen d'un dialogue national et dans un esprit d'unité en vue de trouver une solution politique bénéficiant de l'appui de tous. Au cours de ces derniers mois, l'Afghanistan a coopéré avec diverses parties prenantes, en particulier les États-Unis d'Amérique, en vue du lancement des négociations directes avec les Taliban dans le cadre du processus de paix. À cet égard, un accord a été conclu avec les États-Unis sur l'ouverture d'un bureau des Taliban à Doha, au Qatar, avec l'assurance que les négociations de paix seraient menées dans le plein respect des principes suivants.

La seule raison d'être de ce bureau serait de servir de lieu de négociations directes entre les Taliban et le Haut Conseil pour la paix. Ce bureau ne servirait pas de représentation officielle des Taliban sous forme de gouvernement, d'ambassade, d'émirat ou d'entité souveraine. Ce bureau ne devrait pas entreprendre ou appuyer des activités liées au terrorisme ou des actes de violence qui vont à l'encontre du droit international, et ce, conformément aux dispositions des résolutions 1988 (2011) et 2082 (2012).

Pourtant, il y a deux jours, le 18 juin, nous avons assisté à une évolution plutôt théâtrale de la

situation, lorsque le bureau des Taliban a été inauguré de manière contraire aux principes mêmes que je viens de mentionner. En outre, dans leur déclaration publique à Doha, les représentants des Taliban non seulement se sont abstenus d'exprimer clairement leur engagement en faveur des pourparlers de paix avec le Haut Conseil pour la paix afghan, qui est la seule instance habilitée à mener des pourparlers de paix, mais ils ont explicitement évoqué la possibilité que les actes de violence se poursuivraient. Une fois de plus, une telle déclaration va à l'encontre de l'esprit même de la paix.

Compte tenu des préoccupations suscitées par ces contradictions évidentes relativement à notre processus de paix, le Gouvernement afghan a décidé, premièrement, que le Haut Conseil pour la paix ne s'engagerait pas dans des pourparlers de paix dans les conditions sous lesquelles le bureau des Taliban a été ouvert, et deuxièmement, de suspendre les négociations sur l'accord de sécurité bilatéral avec les États-Unis. Tout naturellement, l'Afghanistan attend de ses partenaires internationaux qu'ils s'élèvent contre toute menace à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays. En fait, tous les accords de partenariat de l'Afghanistan sont conclus dans la perspective des intérêts nationaux de l'Afghanistan et visent à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité du pays.

Même si l'Afghanistan est engagé en faveur d'un processus de paix et de réconciliation permettant de mettre définitivement fin au conflit, le peuple afghan ne peut absolument pas accepter de s'engager dans un processus qui risque de mettre en péril les acquis obtenus de dure lutte au cours des 12 dernières années : notre Constitution, les droits de tous les citoyens, en particulier les femmes, et notre ordre démocratique.

L'Afghanistan ne reconnaît nullement le prétendu émirat des Taliban. Le drapeau des Taliban qui a été hissé mardi à Doha nous a rappelé un passé sombre et sanglant que notre pays a encore du mal à surmonter. La République islamique d'Afghanistan est la seule autorité souveraine et légitime choisie par le peuple afghan et reconnue et appuyée par la communauté internationale.

En outre, l'appropriation du processus de paix et de réconciliation par les Afghans est une condition indispensable et incontournable. Pour que ce processus de réconciliation soit couronné de succès, il faut impérativement que les négociations continuent d'être menées et gérées par les Afghans. C'est une condition qui a été reconnue et entérinée aussi bien en Afghanistan

que par l'ensemble de la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité.

Je voudrais saisir cette occasion pour indiquer clairement à la communauté internationale, à tous les États Membres et aux organisations internationales et régionales que le bureau des Taliban a été établi dans un but précis : mener des pourparlers de paix qui respectent strictement les principes convenus, et que je viens de mentionner. Toute autre activité ou fonction conduite par ou avec le bureau des Taliban et qui ne s'inscrit pas dans le cadre des pourparlers de paix menés par les Afghans est inacceptable.

La poursuite d'une campagne visant à semer la peur, la terreur, la violence et la barbarie compromet les chances de succès du processus de paix. Il y a eu, ces dernières semaines, une escalade de la violence qui touche tous les citoyens – hommes, femmes et enfants – ainsi que le personnel international. Nous condamnons tous les actes de terreur odieux, dont les attaques récentes contre l'Organisation internationale pour les migrations, le Comité international de la Croix-Rouge, l'aéroport de Kaboul et la Cour suprême. De plus en plus souvent, les enfants sont les principales victimes du conflit. Le mois dernier, à Kandahar, des terroristes ont décapité des enfants qui cherchaient près d'un poste de contrôle de la police de la nourriture à ramener à leur famille. Quelques jours plus tôt, dans la province de Paktika, des enfants sont morts lors d'un attentat suicide à la bombe à proximité de leur école.

Nous notons également avec regret que les opérations de contre-terrorisme continuent de faire des victimes parmi les civils. La mort d'un innocent est une mort de trop. Nous condamnons tous les incidents qui font des victimes parmi les civils et réclamons leur cessation immédiate.

En dépit de toutes ses difficultés, l'Afghanistan avance résolument vers un autre grand moment, à savoir, les élections, l'année prochaine, du Président et du Conseil provincial. Le Président Karzai a lancé un vaste processus consultatif avec les acteurs pertinents, dont la société civile et les partis politiques, afin que le scrutin se déroule dans un esprit d'unité nationale et de consensus sur les questions électorales de base. Les Afghans voient dans le succès des élections un nouveau signe important de progrès qui permettra au pays de répondre aux besoins de la décennie de la transformation après 2014. Les préparatifs des élections vont bon train, et l'inscription des électeurs et les mesures de sécurité également. La loi électorale et le projet de loi sur la

Commission électorale indépendante ont été adoptés par la Chambre basse du Parlement et sont examinées par la Chambre haute. Nous nous félicitons de la volonté de l'ONU et d'autres partenaires de financer ces élections. Nous avons bon espoir que ces élections unifieront les Afghans autour d'un objectif commun.

L'Afghanistan a toujours considéré la coopération régionale comme un pilier de la stabilité et de la prospérité dans notre région du monde. Un nouvel ordre régional se met en place qui améliore les perspectives de paix et de stabilité dans la région. Le Processus d'Istanbul est devenu le catalyseur d'une coopération axée sur les résultats dans notre région. Nous sommes encouragés par le ferme engagement dont ont fait montre tous les partenaires régionaux et internationaux à l'égard de cette initiative historique. C'est ce qu'a montré la troisième réunion ministérielle des pays du Cœur de l'Asie, qui s'est tenue à Almaty en avril. Nous remercions également le Gouvernement chinois d'avoir proposé si généreusement d'accueillir la prochaine réunion ministérielle du Processus l'année prochaine.

L'Afghanistan est déterminé à intensifier ses relations avec tous ses voisins. Nous félicitons nos frères et nos sœurs de la République islamique du Pakistan et de la République islamique d'Iran du succès de leurs récentes élections.

Le Gouvernement afghan est impatient de travailler avec le nouveau Gouvernement et les dirigeants pakistanais, et espère que le Pakistan œuvrera sincèrement en faveur de la paix et de la stabilité dans notre pays. L'Afghanistan souhaite établir des relations d'amitié avec le Pakistan, caractérisées par un respect mutuel et le respect de la souveraineté nationale. Ceci est essentiel à la stabilité de l'Afghanistan et à la prospérité et à la coopération dans la région.

À n'en pas douter, le terrorisme continue de faire peser une grave menace sur la paix et la stabilité de l'Afghanistan et de la région. Le peuple afghan reste la principale victime d'une campagne de terreur odieuse et continue. Le fait est que, tant qu'existent sur le sol du Pakistan des refuges pour terroristes et que certains éléments continuent d'utiliser le terrorisme comme instrument de politique étrangère, ni l'Afghanistan ni la région ne connaîtront la paix. Nous sommes également très préoccupés par les lancers d'obus constants aux frontières, qui posent une menace considérable à la souveraineté afghane et aux perspectives de relations amicales entre nos deux pays. N'oublions pas que, en tant que pays frères, l'Afghanistan et le Pakistan ont un

intérêt commun à gagner la lutte contre le terrorisme et à instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan et dans notre région.

En Afghanistan, nous savons que la paix et la prospérité à long terme sont liées au développement, à la bonne gouvernance et à l'état de droit. Le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo constitue la base d'un partenariat revitalisé entre l'Afghanistan et nos partenaires internationaux tout en traitant de ces questions fondamentales. La cohérence de l'aide, en partenariat avec la communauté internationale, est d'une importance critique pour notre développement durable. Les engagements mutuels souscrits à Tokyo seront consolidés pendant la décennie de la transformation. À cet égard, nous attendons avec intérêt la réunion de hauts responsables qui doit avoir lieu à Kaboul le 3 juillet.

De la même façon, l'autonomisation des femmes en tant que membres proactifs de la société afghane – parlementaires, consolidatrices de la paix et responsables du Gouvernement – et que membres les plus dynamiques de la société civile est une des réalisations dont nous sommes le plus fiers. Si des obstacles continuent d'entraver la réalisation intégrale de cet objectif, nous nous attachons à protéger et à promouvoir les droits fondamentaux de tous les Afghans, et plus particulièrement ceux des femmes. L'Afghanistan condamne dans les termes les plus vifs tous les cas de violence contre les femmes. La lutte contre l'impunité est au cœur de nos efforts en matière de droits de l'homme, comme l'indiquent les poursuites engagées contre un nombre croissant d'auteurs de ces actes dans diverses parties du pays.

Nous sommes à un moment important de l'histoire de l'Afghanistan. La transition sécuritaire et les prochaines élections seront un événement important pour l'avenir de notre pays. Ces réalisations seront le résultat des efforts diligents que nous avons déployés au cours des 12 dernières années. Nous avons parcouru un long chemin car nous partageons la même volonté d'améliorer la situation de notre pays pour les générations présentes et futures. Notre mission est inachevée, mais elle est en bonne voie. L'Afghanistan a trop fait de progrès pour même envisager de ne pas atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés en 2001. Nous avons été et restons résolument attachés à édifier un Afghanistan pacifique, stable, prospère et démocratique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour son exposé et salue son dévouement ainsi que la façon dont il dirige la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous saluons également la présence de M. Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan et le remercions pour le rôle très important qu'il joue à New York.

C'est un moment manifestement déterminant dans la transition de l'Afghanistan. Ces derniers mois, des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine de la sécurité. Le Président Karzaï a annoncé le 18 juin que, concernant le jalon 2013 et la cinquième et dernière phase de la transition, les forces nationales de sécurité afghanes assumeront la responsabilité de la sécurité dans tout le pays, ce qui sera un moment crucial de l'histoire moderne de ce pays. Leur capacité s'est grandement améliorée, comme l'indique la rapidité de leur réaction face à l'attaque perpétrée à Kaboul. Dans la province d'Uruzgan, où l'Australie a concentré ses efforts, les forces de sécurité afghanes sont déjà aux commandes et assumeront l'entière responsabilité de la sécurité d'ici la fin de l'année. La communauté internationale a signalé son ferme attachement aux forces nationales de sécurité afghanes, ce qui sera important pour consolider les acquis sécuritaires. Il sera indispensable de finaliser les mécanismes de soutien aux forces nationales de sécurité afghanes.

La transition économique et politique sera également d'une importance critique. L'aide de la communauté internationale aidera à renforcer la souveraineté afghane.

Des élections présidentielles crédibles en 2014 seront cruciales pour une transition politique. L'Afghanistan doit prendre des mesures pour intensifier ses préparatifs, en faisant voter notamment une loi électorale renforcée par la Chambre haute du Parlement. Il est essentiel de régler l'impasse sur la structure de la Commission électorale indépendante afin qu'un nouveau président puisse être nommé. Il est axiomatique que les élections présidentielles soient contrôlées et organisées par les Afghans, mais nous exhortons également le Gouvernement afghan à faire usage de l'aide internationale, y compris celle de l'ONU. Le projet ELECT II (Renforcer les capacités juridiques et électorales pour l'avenir) du Programme des Nations Unies pour le développement fournit un précieux appui technique, ce qui est important pour optimiser la participation des électeurs et renforcer les mesures de

lutte contre la fraude. La MANUA a également un rôle important à jouer pour aider les institutions afghanes à préparer les élections.

Nous préconisons la pleine application de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes, qui est l'un des engagements phares du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Il faut absolument ouvrir les perspectives des femmes et des filles en Afghanistan; ce sera une mesure déterminante pour la réussite du pays.

La magnitude des promesses de contributions des donateurs internationaux aux Conférences de Tokyo en 2012 illustre la volonté de la communauté internationale d'aider l'Afghanistan à s'acheminer vers un avenir sûr, stable et prospère. Mais la capacité de la communauté internationale à aider l'Afghanistan dépendra de la tenue de ses engagements par le Gouvernement afghan au titre du Cadre de Tokyo.

Seul le Gouvernement afghan lui-même peut procéder aux réformes qui permettront d'assurer bonne gouvernance, croissance et stabilité. Des progrès concrets en matière de lutte contre la corruption, de droits de l'homme et de réforme économique sont nécessaires pour répondre aux attentes légitimes des Afghans et de l'ensemble de la communauté internationale. La prochaine réunion prévue à Kaboul de l'équipe de hauts responsables sera une occasion importante de faire le bilan des progrès accomplis et des lacunes à combler.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2013/350) et comme l'a souligné M. Kubiš, l'Afghanistan continue de devoir faire face à des problèmes humanitaires importants. L'augmentation du nombre de victimes civiles, attribuée à des éléments opposés au Gouvernement, demeure très préoccupante. Nous devons tous condamner, dans les termes les plus énergiques, les attaques qui ont récemment ciblé des civils, notamment des travailleurs humanitaires, les institutions judiciaires afghanes et les bureaux de l'Organisation internationale pour les migrations.

La situation des enfants, en particulier, est la plus alarmante. L'utilisation aveugle par les insurgés d'enfants dans des attentats-suicides ainsi que d'engins explosifs improvisés est déplorable. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire, et les Taliban doivent également s'y plier. La lutte contre le trafic de drogue est essentielle. Nous sommes préoccupés de ce que le Secrétaire général indique dans son rapport, à savoir que la culture du pavot devrait

vraisemblablement augmenter pour la troisième année consécutive.

L'Australie appuie depuis longtemps un processus de réconciliation mené par les Afghans et encourage l'ouverture d'un tel dialogue. Nous sommes conscients que ce processus ne sera ni aisé ni rapide et qu'il n'existe aucune garantie de succès. Il faut cependant poursuivre les efforts de paix et de réconciliation. Nous appuyons les efforts déployés pour mettre en place les conditions de la réconciliation et veillerons, dans notre rôle de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), à ce que le régime des sanctions contre les Taliban appuie un processus mené par les Afghans. Il est essentiel de maintenir cet élan pour jeter les bases d'un processus de paix et de réconciliation pris en main par les Afghans, qui aboutisse à un règlement politique durable. Nous devons également appuyer efficacement le rôle de l'ONU et des organismes apparentés présents en Afghanistan tandis que la transition progressera au-delà de 2014. Nous devons bien définir le mandat de la MANUA et des financements adéquats seront nécessaires.

Pour terminer, comme vient de le dire l'Ambassadeur Tanin, la mission de l'Afghanistan est inachevée, mais elle est en bonne voie. L'ONU et la communauté internationale restent déterminées à aider l'Afghanistan à achever ce voyage et à consolider durablement sa sécurité et sa stabilité, bien au-delà de 2014.

M. Kim Sook (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Jan Kubiš, de son exposé complet. Je salue également la contribution de l'Ambassadeur Tanin au débat d'aujourd'hui.

Nous nous félicitons de la récente progression du transfert des fonctions de sécurité. L'annonce faite cette semaine par le Président afghan, M. Karzai, du lancement de la cinquième et dernière phase de transition en matière de sécurité marque une étape importante dans l'histoire de l'Afghanistan. Les Forces nationales de sécurité afghanes vont maintenant assumer l'entière responsabilité de la conduite de toutes les opérations dans tout le pays. Alors que la transition se poursuit, un appui international sera encore plus nécessaire si l'on veut que cette transition soit irréversible et durable. Cependant, l'augmentation de 25 % du nombre de victimes civiles durant la période à l'examen montre que de graves problèmes persistent en matière de sécurité. Nous sommes extrêmement préoccupés par les meurtres

ciblés de civils, y compris de membres du personnel humanitaire international.

En outre, les récentes attaques terroristes menées par les Taliban contre des institutions judiciaires, y compris la Cour suprême à Kaboul, sont inquiétantes. Elles constituent une menace directe à l'instauration de l'état de droit. Leurs auteurs doivent être traduits en justice. Toutes les parties doivent prendre toutes les mesures en leur pouvoir pour assurer la protection des civils et s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre du droit international. Il restera essentiel d'intensifier les efforts visant à former les Forces nationales de sécurité afghanes et de leur fournir tout l'appui nécessaire afin de protéger efficacement les civils et de veiller à l'application du principe de responsabilité.

Ma délégation reconnaît que la transition ne concerne pas seulement la sécurité mais aussi l'appropriation et la pleine prise en charge par l'Afghanistan de la conduite des activités liées à la gouvernance. À cet égard, les élections présidentielles et provinciales de 2014 marqueront une étape importante pour la transition politique. Le Gouvernement afghan doit absolument mettre en place un cadre électoral crédible et garantir un processus transparent et basé sur la participation, y compris la participation des femmes.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes doivent rester une politique prioritaire du Gouvernement afghan. À cet effet, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a un rôle décisif à jouer en contribuant au renforcement des capacités des institutions afghanes et en leur fournissant une assistance technique. Un processus de réconciliation nationale, dûment pris en main et dirigé par les Afghans, est une autre mesure importante pour faire avancer la transition politique. À cet égard, nous estimons encourageantes l'initiative du Gouvernement afghan concernant des négociations de paix avec les Taliban et l'ouverture d'un bureau des représentants des Taliban à Doha. Il doit contribuer à promouvoir la paix et non à compliquer ce processus.

Nous espérons que d'autres progrès seront accomplis en vue d'instaurer une paix durable en Afghanistan. L'Afghanistan et la communauté internationale se trouvent maintenant à un tournant décisif dans la réalisation des objectifs convenus pour 2014. La mise en œuvre ponctuelle des engagements pris est donc d'autant plus essentielle. Le Gouvernement de la République de Corée continuera d'appuyer les efforts

internationaux en vue du renforcement des capacités de l'Afghanistan. Après la contribution de 150 millions de dollars qu'elle a versée, au cours des deux dernières années, au Fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane et au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan, la République de Corée prévoit d'apporter cette année une nouvelle contribution de 100 millions de dollars à l'appui du renforcement des capacités dans les secteurs de la sécurité et du développement. Nous nous efforcerons de travailler en coopération étroite avec le Gouvernement afghan et la communauté internationale en vue d'un avenir plus prospère, stable et démocratique pour l'Afghanistan.

M^{me} DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Kubiš, de son exposé instructif d'aujourd'hui. Je lui demande de bien vouloir faire part au personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et aux membres de l'équipe de pays des Nations Unies de la profonde gratitude des États-Unis pour le travail décisif qu'ils accomplissent face à des problèmes considérables. Nous tenons également à remercier l'Ambassadeur Tanin de sa participation à la présente séance.

Nous assistons aujourd'hui aux derniers préparatifs sur la voie d'un Afghanistan uni et souverain, qui occupera la place qui lui revient au sein de la communauté des nations. Nous félicitons le peuple afghan, qui gère trois transitions importantes, sur les plans sécuritaire, politique et économique. Les États-Unis continueront d'appuyer l'Afghanistan tout au long de cette période décisive, comme nous nous sommes conjointement engagés à le faire dans le cadre de notre accord de partenariat stratégique et aux conférences de Tokyo et de Chicago.

Les forces de sécurité et de police afghanes continuent de se renforcer et d'améliorer leurs compétences. L'Afghanistan a atteint l'étape 2013 en début de semaine et assume maintenant la responsabilité principale de la sécurité dans tout le pays, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) commençant à jouer un rôle d'appui. Nous nous félicitons que les ministres de la défense des pays membres de l'OTAN et ceux qui fournissent des contingents à la FIAS aient entériné le concept détaillé de mission de l'OTAN, qui ne correspondra pas à une mission de combat, mais sera chargée de former, de conseiller et d'assister les forces afghanes après 2013.

Alors que nous attendons la transition politique de l'Afghanistan, les élections de l'année prochaine seront une occasion historique de fédérer la population autour du transfert pacifique du pouvoir à un nouveau Président élu. Cela montrera que les Afghans auront réussi à organiser des élections crédibles, ouvertes à tous et transparentes. Nous espérons qu'un cadre électoral recueillant une large adhésion sera mis en place le plus rapidement possible. La mise en œuvre d'une législation qui établisse un processus crédible afin de nommer le président de la Commission électorale indépendante, de garantir le rôle des femmes et de mettre en place un mécanisme efficace et impartial de règlement des différends est un fondement essentiel de la crédibilité de ces élections.

Nous appuyons le processus de paix mené par les Afghans, conscients du fait que la réconciliation est le meilleur moyen de mettre un terme à la violence et de parvenir à un État d'Afghanistan uni et souverain. Avec le Président Karzai, nous continuons d'exhorter les Taliban à participer à un processus politique afghan. Comme l'a dit le Président Obama, l'ouverture d'un bureau des représentants des Taliban au Qatar marque une première étape importante. La route peut être difficile par endroits, mais il est très important que les parties aient la possibilité de s'entretenir et de discuter de l'avenir de l'Afghanistan.

S'agissant des événements liés à l'ouverture du bureau cette semaine, le Président Karzai et le Président Obama avaient, en janvier dernier, appelé conjointement le Gouvernement qatarien à faciliter l'établissement à Doha d'un bureau consacré aux négociations entre le Haut Conseil pour la paix afghan et les représentants autorisés des Taliban. Les États-Unis appuient l'ouverture du bureau politique des Taliban afghans à cette fin. Comme nous l'avons dit clairement hier, nous ne reconnaissons pas le nom « Émirat islamique d'Afghanistan »; nous sommes donc heureux que le Qatar ait précisé que le bureau sera appelé « Bureau politique des Taliban afghans », et qu'il ait retiré l'enseigne portant le nom incorrect devant la porte. Nous avons souligné que le bureau ne doit ni être traité ni se présenter comme une ambassade ou un autre bureau considérant les Taliban afghans comme un émirat, un Gouvernement ou une entité souveraine.

Les États-Unis sont fermement convaincus qu'aucune nation ne pourra instaurer une paix durable, ni connaître la réconciliation, la stabilité ou la croissance économique si la moitié de sa population est

marginalisée. Les États-Unis continueront de se tenir résolument aux côtés des femmes de l'Afghanistan pour protéger et faire progresser leurs acquis si chèrement gagnés. En outre, la transition économique de l'Afghanistan permettra de garantir le succès de la transition politique et du transfert des fonctions de sécurité.

Des réformes critiques restent nécessaires pour parvenir à la prospérité économique et intégrer l'Afghanistan dans l'économie régionale. Nous nous félicitons de l'engagement constant du Président Karzai à mettre ces réformes en œuvre et nous travaillerons avec toutes les parties prenantes pour atteindre ce but. Nous accueillons tout aussi favorablement la poursuite de l'interaction entre l'Afghanistan et ses voisins. La troisième Conférence ministérielle sur le Processus d'Istanbul, tenue à Almaty le 26 avril, a été source d'encouragement et nous remercions la Chine de s'être proposée pour accueillir la Conférence en 2014.

L'ONU doit jouer un rôle central tandis que l'Afghanistan procède à ces trois transitions majeures. Les responsables de la MANUA doivent impérativement continuer à apporter leur appui pour faire en sorte que l'élection présidentielle afghane de 2014 se déroule comme prévu. L'appui de la MANUA à la diplomatie régionale et au processus politique, en coordination avec le Gouvernement afghan et les donateurs, dans la mise en œuvre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo sera également un élément crucial des préparatifs alors que l'Afghanistan regarde vers 2014.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Ján Kubiš de son exposé, ainsi que l'Ambassadeur afghan, M. Zahir Tanin, de sa déclaration.

Grâce aux efforts conjoints du peuple et du Gouvernement afghans, et à l'appui de la communauté internationale, les préparatifs de l'élection de 2014 progressent à un rythme constant. Le renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité afghanes est en bonne voie, et elles assumeront à terme la responsabilité globale de la sécurité nationale.

Tout en œuvrant activement à développer l'économie et à améliorer les conditions de vie de sa population, l'Afghanistan s'efforce également de nouer des relations et une coopération étroites au plan international. La Chine se félicite des progrès accomplis dans le processus de paix et de reconstruction. Actuellement, l'Afghanistan est confronté à des

défis complexes et a atteint un stade critique de sa transition. Cela exige que le Gouvernement afghan et la communauté internationale adoptent une stratégie intégrée. Dans ce contexte, la Chine est favorable à un processus de paix et de reconstruction dirigé et pris en main par les Afghans, dans le cadre d'un effort constant pour promouvoir la paix et la reconstruction et parvenir rapidement à une paix durable, à la stabilité et au développement. Je tiens à insister sur les quatre points suivants.

Premièrement, la réussite de l'élection de 2014 est essentielle pour consolider la paix et la reconstruction afghanes. La Chine se félicite des progrès accomplis dans les préparatifs de cette élection et espère que toutes les parties afghanes feront passer les intérêts de la nation avant toute autre chose, en réglant correctement leurs différends en matière de droit électoral, de manière à garantir le déroulement sans heurt de l'élection. Nous apprécions à sa juste valeur l'assistance fournie pour l'élection par les parties concernées, et espérons que l'appui de la communauté internationale favorisera un processus de transition en douceur en Afghanistan.

Deuxièmement, une situation stable sur le plan de la sécurité est indispensable pour une transition sans heurt dans le pays. La fréquence des récentes attaques terroristes a augmenté le nombre de victimes civiles. La Chine exprime sa préoccupation à cet égard. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et les autres dispositions applicables du droit international, et s'acquitter de leurs responsabilités s'agissant de la protection des civils. Lors du transfert des responsabilités en matière de sécurité, les parties concernées doivent adopter une approche responsable, prudente et progressive et donner priorité au renforcement des capacités du secteur de la sécurité afghan.

Troisièmement, la reconstruction nationale doit être conduite par le Gouvernement et le peuple afghans. La Chine a toujours appuyé une réconciliation nationale prise en main et contrôlée par tous les Afghans, et nous nous félicitons des progrès accomplis à cet égard. Parallèlement, la communauté internationale doit respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan – ce qui implique de tenir compte de la volonté du Gouvernement et du peuple afghans –, continuer à apporter l'assistance nécessaire à la réconciliation, et coopérer pour faire en sorte que l'Afghanistan soit bientôt gouverné par les Afghans.

Quatrièmement, pour instaurer une stabilité et un développement durables, la communauté internationale doit prêter une attention et un appui soutenus. Les parties concernées au sein de la communauté internationale doivent honorer leur engagement à apporter leur aide à l'Afghanistan, à appuyer le pays tandis qu'il s'efforce de mettre en œuvre une stratégie de développement national, et à améliorer les capacités des Afghans eux-mêmes en matière de développement.

La Chine appuie l'Afghanistan dans ses efforts pour mettre en place des relations de bon voisinage avec les pays de la région et répondre collectivement aux menaces et aux défis auxquels la région est confrontée. La Chine appuie les efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) visant à améliorer la communication et la coordination avec le Gouvernement afghan, et espère que la MANUA continuera de jouer un rôle central de coordination dans l'aide à l'Afghanistan.

La Chine s'est toujours comportée en bonne voisine vis-à-vis de l'Afghanistan, et s'est toujours engagée à promouvoir les relations de bon voisinage. La Chine accorde une grande importance à la reconstruction pacifique, à laquelle elle participe activement. La Chine est prête à rejoindre le reste de la communauté internationale dans ses efforts constants pour fournir toute l'assistance nécessaire, dans la mesure de ses capacités, et contribuer à instaurer une paix, une stabilité et un développement durables en Afghanistan.

M. Sharifov (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Ján Kubiš de son exposé sur la situation en Afghanistan, ainsi que l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration très complète.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) afin de promouvoir la paix et la stabilité dans le pays et d'aider le Gouvernement afghan à s'acquitter de ses priorités, notamment à la lumière des défis présentés par le processus de transition. Nous soulignons la nécessité d'assurer le financement adéquat de la Mission afin de lui permettre d'exécuter effectivement les tâches qui lui incombent au titre de la résolution 2096 (2013).

Depuis la dernière séance consacrée par le Conseil à cette question (voir S/PV.6935), l'Afghanistan a continué d'avancer vers les objectifs de la période de transition, laquelle doit être achevée d'ici à la fin 2014.

Nous évaluons positivement le fait que le Gouvernement affirme de plus en plus sa prise en main de la paix et de la réconciliation dans le pays, ainsi que les efforts permanents du Haut Conseil pour la paix et son action auprès des partis politiques et de la société civile. L'appui apporté par la MANUA aux activités du Conseil, à la mise en œuvre du Programme afghan pour la paix et la réintégration, et au dialogue régional est essentiel pour faire progresser un processus de réconciliation large et sans exclusive, pris en main et dirigé par les Afghans, en tant que base d'une stabilisation globale et d'une paix durable dans le pays.

De façon générale, la mise en œuvre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo passera nécessairement par une collaboration énergique et durable entre le Gouvernement et la communauté internationale si l'on veut que soient honorés les engagements pris de part et d'autre. Nous notons avec préoccupation que, comparativement à l'année dernière, les incidents liés à la sécurité, tels les affrontements armés qui se poursuivent sans répit, les attaques rebelles et l'utilisation d'engins explosifs improvisés, ont augmenté, y compris dans les zones contrôlées par les forces de sécurité afghanes.

Au cours de la période considérée, deux attaques répréhensibles menées par des éléments antigouvernementaux ont également eu lieu contre des organisations affiliées à l'ONU et d'autres acteurs humanitaires. Il incombe à toutes les parties en Afghanistan de prendre le maximum de mesures pour éviter les pertes civiles. Les rebelles doivent renoncer à la tactique consistant à viser les civils, qui contrevient aux principes religieux et humanitaires et remet gravement en question les efforts de réconciliation en cours. Nous espérons que les contacts qui s'amorcent entre la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et les Taliban permettront de renverser la situation.

La stabilité du pays requiert une coopération pleine et entière entre l'Afghanistan, ses voisins et autres homologues sur une vaste gamme de questions, notamment la paix et la réconciliation, les problèmes régionaux en matière de sécurité et l'aide humanitaire.

Nous nous réjouissons de l'interaction croissante de l'Afghanistan avec ses différents partenaires au sein des cadres bilatéraux et multilatéraux. Comme nous l'avons indiqué précédemment, le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie constitue un cadre de dialogue et de partenariat régional unique en son genre visant à promouvoir la sécurité, la

confiance et la coopération. L'adoption à la conférence ministérielle d'Almaty, le 26 avril, de plans de mise en œuvre de toutes les mesures de confiance a marqué l'achèvement de la première phase et une évolution vers des dispositions plus concrètes dans le cadre de chacune des mesures de confiance. Il est essentiel de mettre ces plans en œuvre rapidement, efficacement et de façon pragmatique, notamment en mettant au point des projets concrets, et en veillant à l'apport des fonds nécessaires ainsi qu'à la collaboration continue des pays et des organisations soutenant ce processus.

L'Azerbaïdjan appuie résolument la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de l'Afghanistan. Nous nous tenons aux côtés du Gouvernement afghan et du fier peuple afghan dans leur aspiration légitime à devenir un pays autonome. Dans nos relations bilatérales, nous continuerons d'accorder une haute priorité à l'aide à l'Afghanistan, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes existants et de l'élaboration de nouveaux programmes de renforcement des capacités et de formation. Mon pays continuera de prendre part aux efforts internationaux en Afghanistan. Durant la période d'après 2014, nous resteront activement engagés dans le processus d'Istanbul au cœur de l'Asie, et nous sommes prêts à participer aux autres initiatives régionales.

M^{me} Lucas (Luxembourg) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, de son exposé d'aujourd'hui ainsi que de son action à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, de son intervention.

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

L'attention de la communauté internationale est tournée vers la fin de l'année 2014, lorsque l'Afghanistan assurera, à la fois, le plein contrôle de son territoire et la maîtrise de sa souveraineté. Le processus qui mène vers le transfert intégral aux forces afghanes des responsabilités en matière de sécurité n'est pas exempt d'obstacles. Mais un pas décisif a encore été franchi cette semaine avec la prise de contrôle, par le Gouvernement afghan, de la sécurité dans la totalité des districts du pays.

Au-delà des aspects liés à la sécurité, le débat d'aujourd'hui nous offre l'occasion d'examiner les enjeux politiques du processus de transition. Je voudrais

axer mon propos sur trois grands défis à relever en vue de réussir la transition politique.

Au premier rang de ces défis se trouvent les élections présidentielles et provinciales du 5 avril prochain. Il sera crucial pour la réussite de la transition politique que la légitimité du résultat des élections ne puisse pas être remise en cause. Pour cela, il s'agit de faire en sorte que les élections soient transparentes, crédibles et ouvertes à tous. C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement et le Parlement afghans à mettre en place dans les meilleurs délais un cadre électoral adéquat. Cela implique d'adopter la loi électorale, de désigner le président de la Commission électorale indépendante, de créer un organe impartial de gestion des plaintes, de garantir l'indépendance de la Commission électorale et d'assurer la participation des femmes aux élections, conformément aux engagements pris il y a un an, dans le cadre agréé à Tokyo.

Un autre enjeu décisif est celui de la réconciliation nationale. Pour aboutir, le processus de paix devra largement être porté par les Afghans eux-mêmes, car seule une réconciliation inter-afghane ouvrira la voie à une fin durable des violences. Nous prenons note, à cet égard, de l'annonce faite le 18 juin à Doha de l'ouverture d'un bureau des Taliban, en espérant qu'elle porte en elle les prémices de pourparlers de paix et d'un Afghanistan démocratique. Sachant, par ailleurs, que la réconciliation inter-afghane est tributaire du soutien que lui apporteront les États voisins, nous rappelons l'importance du rôle que les acteurs régionaux sont appelés à jouer dans l'émergence d'un Afghanistan stable et pacifié.

Le troisième défi est celui des droits de l'homme. La stabilité de la société afghane dépendra également de la mesure dans laquelle les droits fondamentaux de la population seront respectés. Des mesures importantes ont été prises dans ce domaine, mais beaucoup reste encore à faire. Un engagement majeur pris l'an passé à Tokyo – et rappelé dans la résolution 2096 (2013) adoptée le 15 mars dernier – concerne l'application pleine et entière de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Il est de la responsabilité des autorités afghanes de mettre en œuvre cet engagement.

Nous partageons, en outre, la vive préoccupation du Secrétaire général quant à la hausse de 25 % du nombre de victimes civiles durant la période considérée dans le rapport. Nous condamnons dans les termes les plus fermes les attaques indifférenciées contre les populations civiles.

Alors que nous nous approchons de l'échéance de 2014, beaucoup de chantiers restent donc encore inachevés. Mais l'Afghanistan dispose, pour relever les défis qui se présentent à lui, d'un formidable atout : la jeunesse de sa population, dont 65 % est âgée de moins de 25 ans. Ce capital humain doit être valorisé et protégé, en particulier s'agissant des enfants, nous estimons qu'un engagement soutenu, à la fois des Nations Unies et du Gouvernement afghan, est nécessaire afin de retrouver l'élan initialement créé lors de la signature, le 30 janvier 2011, d'un plan d'action contre le recrutement et l'exploitation d'enfants dans les Forces nationales de sécurité afghanes.

Dans ce contexte, il est capital que la MANUA maintienne une unité de protection de l'enfance fonctionnelle pour appuyer de manière efficace les autorités afghanes dans la mise en œuvre de ce plan d'action et, de manière générale, des efforts de protection de l'enfance, et qu'elle y consacre les capacités et le savoir-faire nécessaires, conformément aux dispositions de la résolution 2096 (2013).

Pour terminer, je souhaite encore d'un mot exprimer le soutien résolu de ma délégation aux efforts déployés par les Nations Unies à l'appui des autorités afghanes, en vue de lutter contre la prolifération croissante de la culture du pavot. Les efforts requis par l'Afghanistan nécessitent un accompagnement résolu de la communauté internationale : les Nations Unies, et le Conseil en particulier, se doivent de rester pleinement engagés.

M. Bouchaara (Maroc) : Je souhaite tout d'abord remercier M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général, de sa présentation du rapport trimestriel sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2013/350). Mes remerciements vont également à l'Ambassadeur d'Afghanistan pour son intervention.

Le rapport du Secrétaire général fait état des derniers développements qu'a connus l'Afghanistan durant les trois derniers mois. Durant cette période, des développements politiques significatifs sont intervenus en prévision des prochaines élections présidentielles et provinciales et de la fin de la présence de la Force internationale d'assistance à la sécurité en 2014, et surtout du commencement d'une nouvelle phase dite de transformation. À cet égard, les préparatifs techniques et politiques de ces élections continuent d'avoir lieu, notamment l'adoption du budget consacré à ces élections, les pourparlers avancés et les alliances

entre les différents partis politiques, et le lancement par la Commission électorale indépendante de cartes électorales pour les votants, en attendant la désignation de son président prochainement.

Toujours sur le plan politique, et dans l'objectif d'apaiser les tensions dans de nombreuses provinces afghanes, il est opportun que la MANUA ait pu organiser une série d'ateliers sur la médiation et la résolution des conflits dans le but de faire prévaloir auprès des populations locales et des leaders politiques et religieux l'utilité d'avoir recours à des moyens non violents pour la résolution des conflits. Le Gouvernement afghan s'est également engagé à mettre en œuvre durant cette période des programmes prioritaires nationaux et de nombreuses actions qui entrent dans le cadre des engagements pris à Tokyo.

Sur le plan de la sécurité, certaines difficultés persistent. Le nombre d'incidents ayant touché des civils a connu une augmentation par rapport à la période précédente, avec une sophistication constatée des explosifs et des moyens utilisés à cette fin. Il faut également relever qu'entre le 1^{er} février et le 30 avril, la MANUA a recensé plus de 533 décès et plus de 800 blessés parmi les civils, ce qui représente une augmentation par rapport à la même période l'année précédente, et ce, alors que le Programme afghan pour la paix et la réintégration continue son expansion, ce qui est positif. Nous saluons la décision prise concernant la prolongation de trois à six mois de l'assistance fournie par ce programme aux anciens combattants.

L'Afghanistan vit certes dans une région en proie à certaines difficultés, mais présentant aussi de réelles perspectives en matière de coopération régionale. Les dirigeants de l'Afghanistan ont pris part à de nombreuses manifestations régionales, à l'exemple de la réunion ministérielle du Dialogue sur la coopération en Asie. L'Afghanistan a aussi été au menu des discussions lors de la réunion trilatérale entre la Fédération de Russie, la Chine et le Pakistan, et la réunion de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Ces réunions peuvent servir à resserrer les liens entre l'Afghanistan et les pays voisins, mais aussi à travailler de concert afin de faire face aux nombreux défis tels le trafic de drogue et le terrorisme, et à renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie, des investissements et des infrastructures.

L'Afghanistan est à la veille d'un tournant historique, comme en témoignent les élections présidentielles et provinciales de 2014, mais aussi le

retrait envisagé des troupes internationales avant la fin de 2014. Il importe de continuer à fournir à ce pays une assistance financière afin de lui permettre de relever les défis auxquels il est confronté. La communauté internationale doit rester engagée dans ce processus à travers la MANUA, dont le rôle et les activités sont cruciaux et doivent être soutenus.

M. Masood Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous rendons hommage à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour l'important travail qu'elle accomplit sous la direction dynamique du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš. Elle a besoin de l'appui constant du Conseil et de ressources plus importantes.

Nous avons entendu le point de vue du Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin. Les Pakistanais considèrent les Afghans comme leurs frères et sœurs. Le Premier Ministre Mian Nawaz Sharif a fait part de l'engagement du Pakistan à renforcer les liens avec l'Afghanistan dans l'éventail entier des relations politiques, économiques, éducatives, culturelles et de défense. Les dirigeants pakistanais nouvellement élus ont réaffirmé leur détermination à soutenir pleinement les processus de paix et de réconciliation nationale dirigés et pris en main par les Afghans. La paix et la stabilité en Afghanistan sont un aspect essentiel de la politique étrangère pakistanaise, qui est soutenue par toutes les institutions du pays. Le succès de cette politique exige la réciprocité, la confiance et la bonne volonté.

Nous remercions le Gouvernement des États-Unis d'avoir reconnu publiquement l'appui sincère et constructif du Pakistan au processus de paix afghan. Au cours des 10 dernières années, les peuples de l'Afghanistan, du Pakistan, des États-Unis et de bien d'autres pays ont payé un prix élevé en sang et en ressources. Tous ces efforts et sacrifices ne doivent pas avoir été vains. Les Afghans doivent réussir, et nous devons réussir avec eux.

Je remercie l'Ambassadeur Zahir Tanin d'avoir déclaré que le Gouvernement afghan espérait collaborer avec le nouveau Gouvernement pakistanais. Nous répondrons au maximum de nos possibilités. Nous respectons la souveraineté de l'Afghanistan et appuyons les efforts que déploie son gouvernement pour la faire respecter. Je rejette catégoriquement – du début à la fin – l'argument présenté par l'Ambassadeur Tanin que des sanctuaires terroristes existent au Pakistan, et que certains éléments continuent d'utiliser le terrorisme

comme instrument de politique étrangère. C'est faux, et il le sait. Ce n'est pas de la diplomatie de bon aloi. En utilisant de tels arguments, il jette le discrédit sur notre sincérité. Au Pakistan, nous ne fonctionnons pas comme des éléments distincts, mais comme un tout, comme un seul État. Toutes les institutions de l'État sont d'accord sur le fait que le terrorisme constitue une menace pour le Pakistan et l'Afghanistan, et que par conséquent les deux pays doivent travailler de concert en vue d'éliminer ce fléau.

Je ne réfute pas l'argument de l'Ambassadeur Tanin pour ne pas être en reste ou pour régler des comptes; je le fais pour souligner que les terroristes agissent des deux côtés d'une frontière poreuse. Nombre des attaques menées contre le Pakistan sont planifiées sur le sol afghan. C'est pourquoi il nous faut une surveillance plus agressive de la frontière. Cela permettrait également d'arrêter les tirs d'obus. Nous ne devons pas laisser les terroristes manipuler et diviser les peuples afghan et pakistanais. Ce genre de polémique querelleuse est hypocrite alors que le Pakistan et l'Afghanistan continuent de communiquer par de multiples canaux politiques et militaires afin de traiter toutes les questions bilatérales.

La stabilité et la prospérité mêmes du Pakistan dépendent de la paix et de la sécurité en Afghanistan. Ce sentiment de destin commun anime nos relations avec l'Afghanistan. La stabilité de l'Afghanistan entraînera également l'avènement d'une nouvelle ère de coopération et d'interconnexion dans la région. Nous devons renforcer la confiance politique. La commission mixte présidée par le Premier Ministre du Pakistan et le Président de l'Afghanistan constitue la meilleure entité pour atteindre cet objectif. La commission tripartite comprenant le Pakistan, l'Afghanistan et la Force internationale d'assistance à la sécurité s'est réunie ce mois-ci à Rawalpindi pour discuter des contrôles frontaliers et de la coordination le long de la frontière internationale. La stabilité et l'intégrité de la frontière afghano-pakistanaise est une responsabilité partagée. Le déploiement énergique de troupes pakistanaises de notre côté est destiné à intercepter les terroristes et les criminels. Pour des résultats optimaux, il doit en être de même de l'autre côté de la frontière. Les liens bilatéraux, notamment les contacts militaires et de renseignements, destinés à résoudre les questions relatives aux postes frontaliers doivent devenir plus efficaces et tous les malentendus doivent être dissipés grâce à une communication et un dialogue en temps réel.

Nous assurons le Secrétaire général que le Pakistan fait actuellement tout son possible pour instaurer la confiance et éviter la confrontation. Nous convenons avec lui qu'il ne servirait à rien d'enflammer l'opinion publique.

Il y a deux jours, trois faits très importants se sont déroulés. Les forces de sécurité afghanes ont officiellement pris la direction de la sécurité, les Taliban ont ouvert un bureau à Doha et annoncé qu'ils étaient prêts à négocier. Nous félicitons le Gouvernement et le peuple afghans quant au transfert des responsabilités de sécurité aux forces afghanes. Le Pakistan a salué l'ouverture d'un bureau des Taliban à Doha et l'annonce de pourparlers entre les États-Unis, les Taliban et le Gouvernement afghan. Après plusieurs initiatives, il s'agissait assurément là d'une lueur d'espoir pour la paix en Afghanistan. Par la suite, des problèmes ont surgi. Nous espérons que dans l'intérêt supérieur de l'Afghanistan, les doutes seront dissipés et les tensions désamorcées. Le temps est venu de faire montre de diplomatie et de qualités d'hommes d'État. Il faut trouver un compromis pour aller de l'avant.

Nous demandons qu'il soit rapidement mis fin à la guerre. Le conflit en Afghanistan ne peut trouver de solution que grâce à un règlement négocié. Le Pakistan a libéré en toute bonne foi un certain nombre de prisonniers taliban, et ce après avoir prévenu préalablement les autorités afghanes. Nous espérons que cette mesure facilitera le processus de paix.

Nous espérons que les Afghans réussiront à négocier des transitions sur les plans politique, économique et de la sécurité, certes pénibles mais capitales. Nous devons travailler à éviter un vide économique après le retrait des forces internationales. Les donateurs doivent honorer leurs engagements conformément au Cadre de responsabilité mutuelle.

Enfin, le Pakistan appuie le rôle de l'ONU en Afghanistan. L'ONU doit se préparer à jouer un rôle encore plus important après 2014 en œuvrant au renforcement des institutions, à l'autosuffisance économique, à la paix et à la réconciliation, ainsi qu'aux efforts de lutte contre les stupéfiants et à la réinsertion des réfugiés. Dans ce contexte, les bons offices et la sensibilisation politique de l'ONU sont indispensables.

M. Araud (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et le Représentant permanent de l'Afghanistan de leurs interventions.

Je m'associe également à la déclaration que fera l'Observateur de l'Union européenne.

Je félicite les autorités afghanes de leur prise en charge des responsabilités de la sécurité du pays le 18 juin. Il s'agit d'un jalon important qui démontre que l'Afghanistan est sur le point de retrouver le plein exercice de sa souveraineté. Les Forces nationales de sécurité afghanes sont désormais en situation de défendre elles-mêmes l'ensemble de la population afghane contre l'action des groupes terroristes armés, la coalition internationale n'intervenant désormais plus qu'en soutien de ces efforts.

Seul un véritable processus politique inter-afghan inclusif permettra de garantir l'émergence d'un Afghanistan stable et pacifié. La France se tient prête à soutenir ce processus, comme elle l'a fait dans le passé, y compris en utilisant le levier que constitue le régime de sanctions du Conseil de sécurité.

Ce dialogue doit être conduit par les Afghans conformément aux principes définis par eux et entérinés par la communauté internationale à Bonn le 5 décembre 2011 et par le Conseil de sécurité : le renoncement à la violence, la rupture des liens avec le terrorisme international et le respect de la Constitution afghane, notamment en ce qui concerne les droits des femmes.

À cet égard, nous avons noté les déclarations publiques récentes sur l'ouverture officielle d'un bureau de représentation des Taliban à Doha. Nous espérons que celui-ci pourra concourir à l'établissement d'un dialogue politique inter-afghan à même de faire progresser la paix dans le pays.

Le rapport du Secrétaire général (S/2013/350) fait cependant état d'une tendance préoccupante à l'augmentation des victimes civiles, en particulier des enfants, ce qui est évidemment inacceptable. Les attaques contre les travailleurs humanitaires, dont le Comité international de la Croix-Rouge, se sont également multipliées. Le rapport nous rappelle aussi que les Taliban sont responsables de l'immense majorité des victimes civiles, ce qui montre le peu de considération de ce groupe pour la vie humaine.

L'amitié entre la France et l'Afghanistan plonge ses racines dans un long passé commun puisque nous avons célébré l'an dernier 90 ans de relations diplomatiques. Depuis le retrait de nos forces armées d'Afghanistan à la fin de l'année dernière, une nouvelle étape s'est ouverte dans nos relations bilatérales, fondée sur une coopération militaire et civile renforcée et

encadrée par notre traité d'amitié et de coopération au service des forces alliées et de la population. Notre aide atteindra environ 300 millions d'euros pour la période 2012-2016, soit une hausse de 50 % de notre enveloppe de coopération afin d'aider ce pays à passer d'une économie de guerre à une économie de paix.

La communauté internationale s'est engagée à maintenir son soutien à l'Afghanistan pendant la décennie de transformation. Elle l'a fait contre un certain nombre de garanties.

Les élections présidentielles du 5 avril 2014 et les élections législatives de 2015 seront, à cet égard, une étape importante, pour la démocratie afghane et le maintien d'un soutien à long terme à l'Afghanistan, conformément au Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Nous appelons les autorités afghanes à organiser des élections crédibles, inclusives et transparentes et à accélérer l'adoption d'un cadre législatif adéquat, à définir des mesures antifraude énergiques et à garantir l'indépendance de la Commission électorale indépendante. Comme le Secrétaire général, nous les exhortons à adopter sans tarder les lois électorales et structurelles et à nommer une personnalité consensuelle à la tête de la Commission électorale indépendante. L'année 2014 verra la fin de l'engagement militaire de la communauté internationale sous forme de missions de combat qui a été décidé en réponse aux attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Nous espérons que cette année sera également pour l'Afghanistan l'année de la transition politique et de l'enracinement de la démocratie.

M. Oyarzábal (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, pour commencer, remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, de son exposé ainsi que l'Ambassadeur Tanin de son importante contribution.

L'Afghanistan continue d'avancer résolument dans les préparatifs qui lui permettront de faire face à la transition sécuritaire et politique qui s'achèvera en 2014. Il y a juste deux jours s'est produit un événement historique avec la reprise par les forces afghanes de la responsabilité de la sécurité de tout leur territoire pour la première fois depuis 2001. Nous nous félicitons de cette étape importante sur la voie d'une souveraineté pleine et entière. Parallèlement, au cours des semaines à venir, les acteurs politiques du pays adopteront des décisions importantes afin de progresser dans la création d'un

cadre juridique qui garantisse des élections crédibles et acceptables par le peuple afghan, qui marqueront le début d'une nouvelle étape de la consolidation de la démocratie en Afghanistan.

À côté de ces progrès, nous pensons qu'une transition devant permettre aux Afghans d'être pleinement responsables de leur avenir et de leur destin doit également permettre de mettre en place les circonstances qui s'imposent pour que le pays cesse de dépendre de ses donateurs et de leurs conditionnalités, et poursuive sur la voie du développement économique autonome dans un cadre de coopération et d'intégration régionales. À cet égard, le rapport du Secrétaire général (S/2013/350) offre un panorama complet des circonstances dans lesquelles se produit cette transition, des acquis obtenus et des difficultés qu'il reste à surmonter.

Au nombre des différents aspects abordés dans le rapport, je voudrais, sans nier aucunement l'importance de chacun d'entre eux, mettre l'accent sur les quelques points précis suivants. Premièrement, sur le plan de la sécurité, nous reconnaissons les progrès enregistrés en matière de professionnalisation et de renforcement des capacités des forces afghanes aux fins de leur prise en charge de la sécurité. Dans le même temps, nous ne pouvons qu'exprimer notre profonde préoccupation face au nombre de victimes civiles que continue de faire le conflit armé. Les chiffres indiquent qu'apparemment cette question est non seulement loin d'être réglée, mais que la situation s'est aggravée, et qu'il faut inverser la tendance pour que le peuple afghan ait une entière confiance dans la protection qui sera assurée à long terme par ses forces de sécurité.

À ce stade, il nous semble important de nous associer aux appels lancés aux forces antigouvernementales, qui sont responsables du plus grand nombre de victimes, afin qu'elles mettent fin aux attaques aveugles et aux attaques contre les civils et respectent intégralement la distinction entre combattants et civils. Cette distinction est clairement établie dans le droit international et ne peut être sujette à manipulation aux fins de justifier des actes constituant des crimes de guerre.

Deuxièmement, après plus d'une décennie de conflit, il est évident que la stabilité à long terme de l'Afghanistan nécessite une paix négociée résultant d'un processus politique qui aura permis de mettre fin à la violence. Tout processus engagé doit être dirigé et conduit par les Afghans eux-mêmes. Nous appuyons donc les efforts déployés et le rôle joué par le Haut

Conseil pour la paix en vue de créer les conditions permettant à ce processus d'avoir lieu. Nous espérons que les principaux acteurs nationaux et internationaux surmonteront rapidement les divergences qui ont entravé l'ouverture de voies de dialogue efficaces avec les Taliban.

Troisièmement, nous saluons les progrès accomplis au cours de la dernière décennie en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Afghanistan. Toutefois, tant le dernier rapport du Secrétaire général sur la violence sexuelle liée aux conflits (S/2013/149) que certains événements récents en rapport avec la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes nous rappellent que les acquis obtenus ne sont pas assurés. Maintenir et approfondir ces acquis est non seulement un impératif du point de vue des droits de l'homme; cela devrait également être une priorité stratégique pour la transition car la pleine participation des femmes à tous les niveaux et à tous les secteurs d'activité économique est essentielle pour construire des économies solides et cimenter des sociétés stables et justes.

Sous la direction de son gouvernement et l'impulsion décidée de son peuple, et avec l'appui de la communauté internationale, l'Afghanistan a parcouru beaucoup de chemin et s'apprête à aborder une nouvelle étape d'indépendance et de souveraineté. Par sa présence et sa capacité à interagir avec tous les secteurs de la vie politique et sociale afghane, la MANUA a joué un rôle fondamental dans les progrès réalisés jusqu'au moment présent, rôle qui va s'avérer de plus en plus important à mesure que la transition avancera. Nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et l'ensemble de son personnel, et nous leur demandons instamment de poursuivre leur importante tâche.

M. Manzi (Rwanda) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir organisé cet important débat sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé détaillé sur le rapport du Secrétaire général (S/2013/350), ainsi que le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration.

En dépit d'un certain nombre de changements qui se sont produits durant le processus de transition en Afghanistan, le Rwanda reconnaît les progrès considérables accomplis à ce jour. Si la transition sur place doit faire face à de multiples problèmes,

notamment l'insécurité, les difficultés économiques, la culture illicite de la drogue et une situation humanitaire difficile, il importe que nous nous penchions sur les progrès accomplis vers une transition politique et économique dans la stabilité.

Le Rwanda se félicite du transfert officiel aux autorités afghanes des responsabilités confiées aux contingents de l'OTAN dirigés par les États-Unis. Le lancement officiel de la cinquième et dernière phase de la transition des responsabilités dans le domaine de la sécurité montre la confiance qu'inspirent les forces de sécurité afghanes. Un jalon a en effet été atteint dans le processus de retrait du pays. Cependant, nous exhortons l'OTAN et les autres partenaires du processus de paix à continuer d'aider les forces afghanes en renforçant leurs capacités dans le domaine de la formation et de l'équipement, et ce afin de préserver les progrès accomplis ces 12 dernières années.

Les prochaines élections présidentielles et provinciales, en 2014, offriront aux autorités afghanes une occasion importante de traduire leurs engagements en réalisations concrètes. Si l'Afghanistan veut devenir un pays stable et envisager les perspectives de l'après-2014 avec un optimisme nouveau, le processus électoral doit être crédible, transparent et ouvert. Nous encourageons le Gouvernement afghan, avec l'appui de ses partenaires, notamment la MANUA, à jeter des bases solides en vue d'organiser des élections libres et régulières et à n'épargner aucun effort pour parvenir au consensus le plus large possible sur les règles du jeu. Selon nous, il va s'avérer fructueux d'établir des contacts avec les groupes d'opposition, la société civile et tous les acteurs concernés. Le seul moyen d'encourager la participation est de rendre le processus plus ouvert et de garantir qu'il aboutira à un résultat légitime. Il est essentiel d'organiser des élections réussies et crédibles en Afghanistan pour parvenir à la stabilité et à une paix durable.

Ma délégation est profondément préoccupée par le taux d'augmentation du nombre de victimes civiles, soit 25 % de plus qu'à la même période l'année dernière. Nous condamnons vivement tous les actes de terreur et tous les actes qui ciblent des civils innocents. Nous demandons donc instamment au Gouvernement afghan de mettre en place les mesures politiques et militaires nécessaires pour protéger la population civile.

La lutte contre le commerce de stupéfiants est une question transversale qu'il convient d'aborder de manière globale. La production d'opium en Afghanistan

pose une menace à la stabilité de la région et à la sécurité mondiale. Nous nous félicitons que le Gouvernement afghan se soit engagé à combattre ce fléau; mais s'il ne peut gagner seul cette bataille, il le pourra grâce à la coopération régionale et à l'engagement international. Nous appuyons donc la démarche globale dirigée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui vise non seulement à éliminer la production du pavot, mais également à se pencher sur les questions connexes, comme le développement et l'application des lois.

La communauté internationale s'est engagée à se tenir aux côtés de l'Afghanistan durant le processus de transition et après la décennie de la transition. La Conférence des donateurs qui s'est tenue à Tokyo en 2012 a généré des promesses de contributions d'environ 16 milliards de dollars, et nous appelons les donateurs à revoir ces promesses à la hausse. Nous exhortons le Gouvernement afghan à garantir la bonne gouvernance et à renforcer ses mesures de lutte contre la corruption, comme indiqué dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Nous continuons d'appuyer la MANUA en espérant qu'elle continuera de jouer un rôle essentiel dans l'appui à la stabilisation de l'Afghanistan et, à cette fin, le Conseil de sécurité doit veiller à ce que le mandat de la Mission demeure à la hauteur des tâches qui s'annoncent.

Je termine en soulignant notre ferme conviction que l'ONU continuera de jouer un rôle crucial dans le processus de transition. Le retrait progressif de la coalition militaire internationale va mettre à l'épreuve les capacités de gouvernance de l'Afghanistan aux niveaux national et sous-régional. En cette période cruciale, nous sommes convaincus que la MANUA a un rôle vital à jouer s'agissant de diriger et de coordonner les efforts de la communauté internationale.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons la bienvenue à M. Ján Kubiš et le remercions de son exposé sur le rapport du Secrétaire général (S/2013/350). Nous remercions également le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration. Je souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, nous prenons note des événements récents décrits dans le rapport. La situation actuelle en Afghanistan est marquée par des problèmes considérables, et sa capacité à les surmonter dépendra en grande partie de la réussite des élections en 2014. Nous saluons la détermination des Afghans à organiser les élections présidentielles dans le respect de la

Constitution. Nous nous félicitons également de la poursuite des préparatifs techniques des élections et de la publication récente d'un projet de plan opérationnel et d'un budget prévisionnel.

Cependant, sachant que les élections doivent avoir lieu dans moins d'un an, nous sommes préoccupés par le fait qu'aucune loi n'a été adoptée créant un cadre électoral, et en particulier des institutions électorales indépendantes. La communauté internationale évaluera les élections en fonction non seulement des élus, mais également de la manière dont ils ont été élus et de l'acceptation par la population afghane des résultats comme étant légitimes. Nous estimons que l'Afghanistan doit tirer profit de l'assistance internationale et collaborer avec la MANUA en vue de renforcer l'intégrité du processus électoral.

Deuxièmement, le processus de réconciliation se trouve également à un tournant. Le Conseil de sécurité a reconnu maintes fois le fait qu'il n'existe pas de solution exclusivement militaire pouvant garantir la stabilité de l'Afghanistan; les opérations militaires n'ont pas non plus produit les résultats décisifs escomptés. À cet égard, nous estimons que le processus de réconciliation dirigé par les Afghans est le seul moyen de mettre un terme au conflit et d'établir une paix durable. Nous appuyons donc les efforts du Haut Conseil pour la paix. Nous espérons que toutes les parties vont prendre des mesures pour éliminer les obstacles à la reprise des négociations de paix. La création récente à Doha d'un bureau des représentants des Taliban, selon les stipulations exposées par l'Ambassadeur Tanin, devrait également faciliter ce processus.

De même, le Programme afghan pour la paix et la réintégration et le dialogue régional sont des compléments importants dans la promotion d'une vision unifiée de tous les Afghans sur l'avenir pacifique du pays.

Troisièmement, nous accueillons avec satisfaction l'annonce faite il y a deux jours du lancement de la cinquième et dernière phase du transfert des fonctions de sécurité aux Afghans. Il s'agit d'une étape historique, et nous sommes confiants qu'avec l'appui constant de la communauté internationale, les capacités des forces afghanes continueront de se renforcer. La transition équivaut au rétablissement de la souveraineté du peuple afghan. Ainsi, c'est avec intérêt que nous avons pris note de l'adoption récente par les ministres de la défense de l'OTAN d'un concept de mission pour l'après-2014. Nous attendons avec intérêt de connaître les détails

de ce concept, en particulier dans la perspective du renouvellement du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité en octobre.

Quatrièmement, nous sommes préoccupés de ce que, dans le domaine de la protection des civils, et dans la dynamique actuelle de transition, on constate une augmentation du nombre d'incidents graves. Nous notons avec regret les nouveaux chiffres, qui indiquent une augmentation de 25 % du nombre de victimes civiles au cours de ce trimestre. Nous lançons un appel à toutes les parties afin qu'elles respectent le droit international humanitaire. Il est également urgent de mettre en oeuvre des mesures pour que les personnes déplacées aient la possibilité d'obtenir une protection et une aide humanitaire.

Cinquièmement, nous devons défendre avec fermeté les droits de l'homme et promouvoir le développement. Nous condamnons catégoriquement toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Il est indispensable de préserver les acquis obtenus grâce à la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, conformément aux engagements internationaux auxquels a souscrit l'Afghanistan.

Enfin, l'Afghanistan occupe une place particulière dans l'ordre du jour des Nations Unies. Maintenant, plus que jamais, le rôle de l'Organisation est absolument primordial étant donné la vulnérabilité chronique de l'Afghanistan et les répercussions de la transition. Nous continuons d'appuyer une solide présence des Nations Unies dans le pays, afin de faire en sorte que l'Afghanistan soit prêt et apte à faire face comme il convient à la situation d'ici à 2014 et au-delà.

M. Menan (Togo) : Je commencerai par remercier M. Ján Kubiš de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2013/350). Nos remerciements s'adressent également à l'Ambassadeur Tanin pour sa déclaration.

À l'occasion de ce deuxième examen de la situation en Afghanistan pour le compte de l'année en cours, nous notons, à l'analyse du rapport du Secrétaire général, que le pays demeure sous l'emprise de la violence et de l'instabilité, même si quelques progrès sont à relever. La situation du pays reste préoccupante sur le plan de la sécurité, comme en témoignent les attentats contre les institutions nationales et internationales qui se sont multipliés ces dernières semaines, le dernier en

date étant celui du 18 juin contre un député chiite lors de la cérémonie officielle marquant la dernière phase du transfert de la responsabilité en matière de sécurité intérieure aux forces afghanes.

Ces attaques ont fait de nombreuses victimes au sein des populations civiles, au rang desquelles de nombreux enfants qui sont recrutés essentiellement pour commettre des attentats. Il s'agit là de graves violations des droits des enfants que le Togo n'aura de cesse de condamner, comme nous l'avons d'ailleurs fait le 17 juin, lors du débat sur le sort des enfants en temps de conflit armé (voir S/PV.6980).

Nous félicitons l'équipe spéciale de pays de son appui au Gouvernement afghan dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'action pour la prévention du recrutement de mineurs. Toutefois, la mise en oeuvre de ce plan ne saurait être le fait d'une seule partie. Elle doit être aussi réalisée par les Taliban et les autres groupes affiliés à Al-Qaïda.

De même, nous apprécions les efforts qui sont fournis en vue de renforcer la protection des femmes. Il importe d'accélérer les discussions au niveau du Parlement afin que les amendements tendant au renforcement des dispositions relatives aux droits des femmes soient adoptés. Le rôle de l'UNESCO, qui œuvre sans relâche pour l'éducation des femmes et des filles, doit être renforcé à cet égard.

La lutte contre les stupéfiants continue de représenter un défi majeur à relever par les autorités afghanes dans la mesure où l'on note une augmentation de la culture du pavot pour la troisième année consécutive. Le Ministère de la lutte contre les stupéfiants et l'ONU ont malheureusement indiqué qu'il existe une étroite relation entre l'insécurité, le manque d'aide à l'agriculture et la culture du pavot. Nous félicitons toutefois le Gouvernement afghan pour les initiatives entreprises en vue de contenir le fléau des stupéfiants dans plusieurs provinces, initiatives qui ont permis de détruire plus de 5 000 hectares de pavot.

Il va sans dire que le trafic des stupéfiants finance le terrorisme et alimente la poursuite du conflit. C'est pourquoi, nous encourageons l'ONU à poursuivre ses efforts en vue de la finalisation, dans les délais impartis, de la feuille de route destinée à promouvoir une action plus efficace dans le domaine du blanchiment de l'argent.

L'Afghanistan a amorcé sa transition politique, qui culminera avec les élections générales de 2014.

Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport, la réussite de cette transition politique dépendra de la légitimité des responsables qui prendront les rênes du pouvoir. À cet égard, il importe que toutes les parties afghanes s'engagent à recourir à des solutions de compromis et à s'entendre sur un mécanisme consultatif de nomination des membres des organes électoraux, en particulier le Président de la Commission électorale indépendante. Nous apprécions le soutien constant du Programme des Nations Unies pour le développement, de la MANUA, des médias et de la société civile à cette fin.

Sur la question du dialogue national, nous souhaitons que l'ouverture, le 18 juin, d'un bureau des Taliban à Doha donne un coup d'accélérateur au dialogue national et au processus de paix en vue de la stabilisation du pays. Toutefois, l'Afghanistan ne connaîtra de stabilité réelle que si les États de la région et toute la communauté internationale s'engagent à consentir encore des sacrifices pour l'accompagner dans sa quête de la paix et de l'exercice de sa souveraineté pleine et entière. L'apport de la MANUA s'avère crucial à cet égard et il importe de la doter des moyens conséquents.

Pour terminer, je réitère la reconnaissance de mon pays à l'ONU, à la MANUA et à tout son personnel ainsi qu'aux fonds et programmes des Nations Unies pour leurs efforts louables en vue d'assurer à l'Afghanistan un avenir plus sûr.

M. Pankin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Tout d'abord, nous voudrions remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2013/350).

Nous avons suivi avec beaucoup d'attention la déclaration du Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Tanin. Malheureusement, la situation actuelle en République islamique d'Afghanistan est loin d'être stable ; elle a tendance à se dégrader, à mesure, en particulier, du retrait des forces internationales.

La menace du terrorisme persiste, comme en témoignent les nombreux attentats terroristes qui ont entraîné des pertes civiles et les terribles statistiques figurant dans le rapport du Secrétaire général. Le nombre de victimes civiles a augmenté d'un quart par rapport à la même période de l'année dernière, et les enfants représentent un cinquième de ces victimes.

D'après les données de l'UNICEF, le taux de victimes parmi les enfants est de 27 % plus élevé que l'an dernier.

En outre, les Taliban ont mené des attaques contre les institutions de l'État et des représentants des forces de la coalition, y compris des attentats-suicides en janvier et juin de l'année dernière. Hier, les Taliban ont attaqué la base aérienne de Bagram, à seulement 45 kilomètres de la capitale. L'on voit donc très clairement que, après le retrait du contingent étranger de Badakhshan en 2012, les forces de sécurité afghanes ont été incapables de maintenir le contrôle de la province. En conséquence, une unité du contingent international a dû y retourner en avril.

Nous sommes préoccupés par l'augmentation continue des activités terroristes cette année, du nord de l'Afghanistan aux pays de l'Asie centrale, qui sont nos partenaires au sein de la Communauté des États indépendants et de l'Organisation du Traité de sécurité (OTSC). Le premier trimestre de cette année, le nombre d'attaques contre les forces nationales de sécurité afghanes et les organes gouvernementaux dans le nord de la République islamique d'Afghanistan a augmenté de 25 % par rapport à la même période l'année dernière. En mai, le nombre d'attaques par des combattants armés dans les provinces du nord a été supérieur de 40 % à ce qu'il était l'année dernière à la même période. Ces activités terroristes cherchent entre autres choses à entraver le transfert d'équipement aux forces internationales par le nord. Les groupes affiliés au mouvement islamique en Ouzbékistan, à l'Union du jihad islamique, au Parti islamique d'Afghanistan de Gulbuddin Hekmatyar et aux Taliban dans ces régions peuvent avoir un impact négatif sur le Tadjikistan et le Kirghizistan, qui sont également nos voisins.

La situation dans les régions orientales frontalières du Pakistan s'est considérablement détériorée. La proportion de soldats des forces de sécurité afghanes par rapport aux détachements de combattants extrémistes est de 10 à 15 dans la province du Nuristan, c'est-à-dire 196 soldats seulement pour 200 détachements de Taliban. D'après le Gouverneur de cette province frontalière, un district local est contrôlé par les Taliban depuis deux ans et est la base des combattants dans le nord-est du pays, ce qui fait craindre que les Taliban ne se saisissent de cette province et d'autres également.

Partout où la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a transféré les responsabilités aux forces afghanes, les groupes armés se démobilisent. Nous restons convaincus que rien ne saurait justifier

d'accélérer le transfert des responsabilités sécuritaires de la FIAS à l'armée et à la police afghanes sans prendre en considération la réalité de la situation sur le terrain et les capacités militaires des forces nationales de sécurité afghanes. Sinon, le retrait de la FIAS aggraverait certainement la situation générale du pays. Ce retrait doit être compensé par un accroissement des capacités militaires des forces nationales de sécurité afghanes, mais nous n'avons toujours pas constaté de progrès dans ce domaine.

Comme beaucoup d'autres États de la région, nous ne pouvons pas accepter une présence étrangère à long terme en Afghanistan, un pays que nous aimerions voir pacifique, stable, indépendant et neutre. Cette présence étrangère pourrait servir à projeter une forte influence dans la région et dans des pays tiers. De plus, elle se transforme de force de dissuasion du terrorisme en facteur d'instabilité régionale. À la suite de ce transfert, la présence de la FIAS en Afghanistan n'aura plus de raison d'être. Ses bases doivent être remises aux forces nationales de sécurité afghanes, sous commandement afghan. Les paramètres et les tâches des futures opérations de l'OTAN dans le pays doivent être clairement précisés, et seul le Conseil de sécurité est habilité à en donner mandat, et ce, une fois que la FIAS aura fait rapport au même Conseil de l'achèvement de son mandat.

La réconciliation nationale est un facteur important de l'amélioration de la situation dans le pays. À la lumière de l'établissement à Doha d'un bureau des Taliban, nous notons qu'un dialogue avec l'opposition armée n'aura un impact positif que s'il est dirigé par Kaboul. La Russie a toujours appuyé les efforts du Gouvernement afghan en faveur de la réconciliation nationale et de la création de conditions propices à une stabilité à long terme, notamment par le biais de la concertation entre le Haut Conseil de paix et les représentants de l'opposition armée. À cette fin, il est fondamental que les combattants armés respectent rigoureusement les principes de base de la réconciliation – déposer les armes, la reconnaissance de la Constitution de la République islamique d'Afghanistan et la suppression de toute relation avec Al-Qaïda et les autres organisations terroristes.

Nous appuyons l'approche adoptée par le Gouvernement afghan concernant l'établissement et le fonctionnement du bureau des Taliban à Doha, et appelons au respect rigoureux du régime de sanctions du Conseil de sécurité, notamment l'interdiction

de déplacements internationaux pour les personnes inscrites sur la liste des sanctions. Nous estimons nécessaire d'appuyer le régime de sanctions qui est l'outil le plus important de lutte contre le terrorisme pour ce qui est des individus, des groupes, des entités et des organisations associés aux Taliban et qui posent une menace à la paix, à la stabilité et à la sécurité de l'Afghanistan. Nous continuerons de veiller à l'efficacité du régime de sanctions et au respect rigoureux par les États de leurs obligations internationales en la matière.

Nous restons extrêmement préoccupés par la production, le commerce et le transfert illicites de stupéfiants afghans, une autre menace à la paix et à la stabilité. Cette menace touche non seulement les pays de la région, mais chaque année en Europe et aux États-Unis, des dizaines de milliers de personnes meurent à cause de l'héroïne ou de l'opium d'Afghanistan. De plus, la production et le commerce illicites de ces drogues entraînent d'autres crimes, y compris le terrorisme, la corruption et le blanchiment d'argent. Dans ce contexte, nous attachons une importance prioritaire à l'application des décisions de la troisième conférence ministérielle du Pacte de Paris sur la prévention de la propagation des stupéfiants afghans. Une mesure importante à cet égard serait d'inscrire les trafiquants de drogue sur les listes de sanctions du Conseil. Pour éliminer effectivement la menace que posent les drogues d'Afghanistan, nous préconisons l'ouverture d'un dialogue sur la question dans le cadre de l'OTSC et de l'OTAN.

Nous sommes d'avis que le Processus d'Istanbul sur l'Afghanistan est une bonne plateforme de dialogue. En même temps, nous avons l'impression que ce processus avance plus lentement que prévu et qu'un certain nombre de participants campent sur leurs positions. Nous aimerions voir se mettre en place des progrès plus dynamiques dans des cadres établis tels que l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous comptons promouvoir la participation active d'États observateurs, dont l'Afghanistan, à son travail pratique, en particulier les débats sur la lutte contre les menaces régionales telles que les stupéfiants, le terrorisme et l'extrémisme.

Enfin, je souhaite un plein succès au peuple afghan et j'assure la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan de notre plein appui aux efforts qu'elle déploie pour s'acquitter de son mandat en ces temps extrêmement difficiles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Je remercie le Secrétaire général pour son rapport (S/2013/350), le Représentant spécial Ján Kubiš pour son exposé instructif ce matin, et l'Ambassadeur Zahir Tanin pour ses excellentes observations.

Je tiens d'abord à condamner les récentes attaques commises à Kaboul et ailleurs dans le pays. Nombre de civils, y compris des femmes et des enfants, ont été tués ou blessés. Ces attaques sont répréhensibles et injustifiables.

Ma déclaration aujourd'hui portera sur quatre éléments clefs : la transition sécuritaire, le processus de paix et de réconciliation, les élections de 2014 et le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Premièrement, le Royaume-Uni salue l'annonce faite relativement à la cinquième et dernière phase de la transition sécuritaire, au cours de laquelle les forces nationales de sécurité afghanes ont assumé la responsabilité de la sécurité dans tout le pays. Elles continueront de renforcer leur confiance et leurs capacités. Nous sommes convaincus qu'elles seront prêtes et disposées à gérer effectivement la sécurité de l'Afghanistan après 2014 et à faire face à toute menace résiduelle.

Deuxièmement, un processus de paix et de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans est crucial pour une stabilité durable. Dans ce contexte, le Royaume-Uni se félicite de l'ouverture d'un bureau politique des Taliban à Doha. Les préoccupations légitimes et compréhensibles du Gouvernement afghan en la matière doivent être dûment prises en considération. J'apprécie les remarques faites par la représentante des États-Unis à cet égard.

Les processus de paix sont longs, complexes et difficiles. Le processus de paix afghan ne fera pas exception. C'est cependant une bonne chose de faire participer les Taliban à un processus de paix, ne serait-ce que pour leur faire prendre conscience de la nécessité de renoncer à la lutte armée et d'assumer un rôle politique. La communauté internationale doit faire tout ce qu'elle peut pour appuyer ce processus mené par les Afghans.

Les voisins les plus proches de l'Afghanistan ont toujours un rôle précieux à jouer dans la sécurité, la stabilité et la prospérité de l'Afghanistan. Le Royaume-Uni appuie le Processus d'Istanbul et d'autres initiatives

de promotion des échanges commerciaux, ainsi que de la prospérité économique et de la sécurité. Les relations qu'entretient l'Afghanistan avec le Pakistan sont au cœur de cet effort régional. Ces 12 derniers mois, les deux pays ont beaucoup fait pour renforcer les relations et le dialogue relatifs au processus de paix en Afghanistan. Avec le nouveau Gouvernement pakistanais au pouvoir, nous encourageons les deux parties à se concentrer de nouveau sur les avantages qu'offrent des relations de confiance accrue et qui concourent au même objectif.

Troisièmement, s'agissant des élections de 2014, on ne saurait trop souligner l'importance des élections présidentielles et provinciales d'avril 2014. Nous avons assisté à des progrès ces derniers mois mais il reste encore beaucoup à faire. Nous demandons instamment à l'Assemblée nationale afghane de donner la priorité à l'adoption de réformes électorales essentielles. L'ONU a un rôle important à jouer dans la préparation des élections. Alors que nous nous rapprochons de notre objectif commun d'élections crédibles, sans exclusive et transparentes, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan doit continuer de tirer parti du dialogue établi avec le Gouvernement afghan pour exprimer les espoirs et les préoccupations de la communauté internationale.

Pour ce qui est maintenant du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, il constitue l'accord de base qui a établi les grandes lignes des mesures que le Gouvernement afghan doit prendre pour améliorer la gouvernance économique et politique afin de continuer de progresser ainsi que des engagements que la communauté internationale doit honorer en matière d'appui à long terme. Nous appelons de nouveau le Gouvernement afghan à faire des progrès importants en ce qui concerne le Cadre de responsabilité d'ici à la réunion des hauts responsables prévue le 3 juillet. Nous espérons tenir des discussions constructives sur les mesures qui s'imposent pour que les réformes soient adoptées. Cela permettra ensuite à la communauté internationale de continuer d'œuvrer pour tenir ses engagements en ce qui concerne l'efficacité de l'aide.

Les droits de la femme sont une des questions dont traite le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Des mesures positives ont été prises au cours des 12 derniers mois, mais il faut faire encore plus. Le Gouvernement afghan doit notamment continuer d'œuvrer pour lever les obstacles auxquels se heurtent les femmes, y compris en luttant contre les violences dont elles sont victimes et en encourageant la participation politique.

Enfin, nous ne devons pas sous-estimer les défis à venir. Toutefois, grâce à un partenariat soutenu entre le Gouvernement afghan, l'ONU et le reste de la communauté internationale, nous pourrions atteindre notre objectif commun d'un Afghanistan stable, sans exclusive et prospère. Le Royaume-Uni continuera de contribuer avec détermination à cette entreprise commune.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil. Je rappelle aux orateurs qu'ils doivent limiter leurs déclarations à quatre minutes maximum. Je signalerai, par un coup de marteau, les cas où les orateurs dépassent nettement cette limite. Le texte écrit des déclarations plus longues peut, comme d'habitude, être distribué.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Manjeev Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie tout d'abord d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, le Secrétaire général, pour son rapport (S/2013/350), et M. Ján Kubiš, pour son exposé. D'emblée, je remercie M. Kubiš du bon travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de crainte qu'un coup de marteau ne me coupe la parole quand j'aborderai cette partie de ma déclaration. Compte tenu des instructions du Président, nous distribuerons le texte de notre déclaration mais j'en lirai quand même quelques extraits.

La situation en matière de sécurité demeure fragile en Afghanistan, comme le montrent un certain nombre d'attaques terroristes présentes dans les médias au cours des deux derniers mois. Nous condamnons ces attaques dans les termes les plus énergiques et nous présentons nos condoléances au Gouvernement et au peuple afghans. La forte montée en puissance des attaques menées par les Taliban et leurs bailleurs de fonds, aussi bien dans leur diversité, que dans leur échelle ou dans leur intensité montrent que les Forces nationales de sécurité afghanes continuent d'avoir besoin d'une assistance considérable de la part de la communauté internationale pour faire face aux problèmes de sécurité et de terrorisme que rencontre l'Afghanistan. Une action concertée s'impose pour isoler et supprimer le syndicat du terrorisme, qui comprend des éléments des Taliban, d'Al-Qaïda, de Lashkar e Toiba et d'autres groupes extrémistes et terroristes. Il est donc important de baser

le plan de transition sur la situation sur le terrain plutôt que sur un calendrier fixé à l'avance.

Les efforts de la communauté internationale en Afghanistan doivent donc rester axés sur la sécurité, le développement, la gouvernance et la coopération régionale et internationale, qui correspondent tous aux objectifs généraux du Gouvernement afghan. Seuls ces efforts permettront au Gouvernement afghan d'assumer à terme l'entière responsabilité du sort de l'Afghanistan et d'en décider sans intervention extérieure.

Nous nous félicitons que la troisième conférence ministérielle du Processus d'Istanbul, qui s'est tenue à Almaty en avril, ait réaffirmé l'attachement de la communauté internationale à ces objectifs. L'Inde y était représentée par son Ministre des affaires étrangères, M. Salman Khurshid, qui a confirmé l'appui de l'Inde aux plans de mise en œuvre. L'Inde appuie également pleinement le processus du « cœur de l'Asie » qui offre une occasion inappréciable d'élaborer une démarche conjointe sur les questions d'intérêt commun en s'appuyant sur l'un de ses éléments fondamentaux : les consultations politiques. Ce processus nous permet également de tenir la promesse de coopération régionale faite à Istanbul, à Kaboul et à Delhi et qui a été précisée dans le cadre des délibérations sur le plan de mise en œuvre de la mesure de confiance relative aux possibilités d'échanges, de commerce et d'investissement, sous la direction de l'Inde.

La stabilité et le développement économique de l'Afghanistan dépendent en grande partie de ses voisins et de l'ensemble de la région. Nous devons développer, plutôt qu'entraver, les liens en matière d'échanges commerciaux, de transit et de transport, y compris le transit et les échanges par la route. C'est le meilleur moyen de faire jouer un rôle positif à la dimension régionale. L'interdépendance économique croissante contribuera à éloigner les jeunes désenchantés de l'insurrection et de l'activisme et à créer une zone de prospérité partagée dans la région. Nous soutenons le Gouvernement afghan dans son souhait de prendre la tête des efforts déployés en ce sens.

L'organisation des élections présidentielles et provinciales, qui devraient pour l'instant avoir lieu le 5 avril 2014, sera une étape importante dans le renforcement du cadre démocratique en Afghanistan. Il est également important que la transition en cours soit menée et maîtrisée par les Afghans. Cette transition doit également être multidimensionnelle, défendre et

promouvoir les droits de tous les Afghans et aboutir au renforcement de l'État afghan et de ses institutions.

Pour terminer, je tiens à dire que sur le chemin malaisé qui conduit à une paix durable, à la prospérité et à la stabilité en Afghanistan, le Gouvernement afghan aura besoin de l'engagement à long terme de la communauté internationale pour relever les défis à venir. L'Inde a toujours été un voisin proche et un ami de l'Afghanistan et continuera de se tenir aux côtés de ce pays durant les transitions en cours.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Çevik (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport complet (S/2013/350) et le Représentant spécial, Ján Kubiš, de son exposé.

Nous nous félicitons des signes positifs qui nous parviennent d'Afghanistan. Mardi, l'armée afghane a pris le commandement des activités liées à la sécurité dans tout le pays. Nous ne doutons pas que les forces de sécurité afghanes soient capables d'assumer cette responsabilité difficile. La poursuite du renforcement de leurs capacités et de leurs compétences dans le respect de l'état de droit reste une priorité essentielle.

Les préparatifs des élections présidentielles et provinciales du 5 avril 2014 sont en cours. La nomination du président de la Commission électorale indépendante et l'adoption des lois électorales appropriées contribueront à mettre en place un cadre crédible pour des élections indépendantes, justes et libres. Nous appuyons les efforts déployés pour garantir un processus électoral démocratique et sans exclusive auquel participent partis politiques et société civile et nous saluons les efforts de toutes les autorités afghanes compétentes, de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et du Programme des Nations Unies pour le développement.

La poursuite efficace des efforts de paix et de réconciliation déployés par les Afghans constituera une autre étape importante de la transition sur le plan de la sécurité, de la stabilité et de la situation politique. La Turquie appuie depuis le départ un processus de paix dirigé et maîtrisé par les Afghans, dans lequel le Haut Conseil pour la paix joue un rôle central. Nous sommes parfaitement conscients des difficultés et des problèmes liés à ce processus. Nous espérons que les différents points de vue concernant le processus de réconciliation

seront rapprochés, pour aboutir à un dialogue sincère, sans exclusive et axé sur les résultats.

Un an après la Conférence de Tokyo, nous sommes heureux de voir que le Gouvernement afghan et la communauté internationale intensifient leurs efforts pour aborder les questions de fond du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, afin de veiller à la mise en œuvre concrète des engagements mutuels. Nous attendons avec intérêt la réunion de hauts responsables le 3 juillet à Kaboul, au cours de laquelle les progrès accomplis sur la voie des objectifs du Cadre de Tokyo seront passés en revue.

Malgré certains signes positifs, des difficultés majeures subsistent sur les plan politique, économique et sécuritaire. La situation sécuritaire, notamment, reste très préoccupante. Récemment, de déplorables attaques terroristes ont eu un coût humain intolérable. Le nombre des victimes civiles semble avoir augmenté. Les catastrophes naturelles, comme les inondations ou les séismes, les épidémies, la pauvreté chronique et l'augmentation du nombre de personnes déplacées, font peser une lourde menace sur le plan humanitaire. Comme le montrent clairement les chiffres présentés dans le rapport, les segments les plus vulnérables de la société – notamment les enfants, les femmes et les filles – continuent de courir des risques. L'ONU et ses partenaires, ainsi que les organisations humanitaires internationales, semblent être de plus en plus menacés. Je condamne fermement les attaques récentes contre le personnel humanitaire international.

Tandis que l'Afghanistan avance vers la transition des responsabilités en matière de politique et de sécurité, nous ne devons pas oublier les réalités sur le terrain. La détermination dont continue de faire montre la communauté internationale renforcera l'espoir que le peuple afghan place dans l'avenir et aidera à garantir le déroulement sans heurt de la transition. En tant que partenaires régionaux et internationaux de l'Afghanistan, nous ne devons épargner aucun effort pour contribuer à la vision d'un Afghanistan sécurisé, pacifique et autosuffisant. Les intérêts de tous n'en seront que mieux servis.

À mesure que diminue la présence internationale, l'importance de la coopération régionale pour instaurer la stabilité, la sécurité et la prospérité est de plus en plus reconnue. Le Processus d'Istanbul continue de prendre un élan croissant, grâce à l'esprit d'appropriation régionale, à l'engagement et l'assistance technique de l'ONU et de ses organes, et à l'intérêt et l'appui de la

communauté internationale. Nous sommes heureux de voir que les plans de mise en œuvre des six mesures de confiance concernant les six domaines prioritaires ont été adoptés lors de la troisième Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul, tenue à Almaty en avril. La déclaration ministérielle souligne la nécessité de faire des progrès concrets dans les activités convenues et appelle les participants à assurer dans l'intervalle un financement à titre spécial. Nous tenons également à remercier la Chine d'avoir proposé d'accueillir la prochaine Conférence ministérielle l'an prochain.

Nous accueillons favorablement les récentes réunions trilatérales consacrées à des questions telles que le développement, l'éducation, le commerce, les investissements, les transports, la lutte contre le terrorisme, les initiatives de lutte contre le trafic de stupéfiants et la réconciliation en Afghanistan. Nous apprécions également le rôle constructif d'appui à l'Afghanistan joué par l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

Une meilleure connectivité favorisera le développement économique, la stabilité et l'autonomie, et aidera à créer un climat plus propice aux affaires en Afghanistan. Nous attachons une importance particulière à l'achèvement et à l'entretien des voies ferrées et des routes, au développement de projets économiques régionaux et au renforcement des capacités de l'aviation civile.

La Turquie se montrera toujours solidaire du peuple afghan et continuera de contribuer à un Afghanistan sûr, à l'abri du danger et prospère, comme nous le faisons depuis de nombreuses décennies.

Pour terminer, je voudrais dire que nous sommes fermement convaincus que l'ONU continuera de jouer son rôle charnière pendant et après la transition. Je voudrais notamment saluer les précieux efforts de l'ONU, et en particulier de la MANUA, et exprimer toute notre reconnaissance envers le Représentant spécial du Secrétaire général Kubiš et son équipe, qui travaillent durement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ioannis Vrailas, Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Vrailas (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Croatie, pays adhérent; l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro,

l'Islande, la Serbie, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Norvège, l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie s'associent à cette déclaration, dont la version intégrale est diffusée dans la salle et sera mise en ligne sur notre site Internet.

Je remercie le Secrétaire général de son rapport très complet (S/2013/350), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général Ján Kubiš de son exposé.

Nous avons été très attristés par les attaques terroristes commises récemment en Afghanistan. L'Union européenne condamne ces attaques lâches contre des organisations humanitaires et des enfants. Nous appuyons les efforts du Gouvernement afghan et de la communauté internationale pour créer un environnement sûr dans lequel la population afghane pourra vivre sans craindre le terrorisme ou la violence.

Nous accueillons avec satisfaction les annonces faites cette semaine, qui signalent la possibilité d'un avenir meilleur pour l'Afghanistan. L'annonce de la dernière étape du processus de transition fait ressortir les progrès accomplis par les forces de sécurité afghanes en matière de compétences et d'efficacité.

L'Union européenne se félicite de la tenue des élections présidentielle et provinciales dont la date est fixée au 5 avril 2014. Nous exhortons les autorités afghanes à continuer de donner priorité aux préparatifs de ces élections, en respectant les principes d'ouverture, de transparence et de crédibilité. En particulier, il est important de mettre en place un cadre juridique électoral qui soit conforme à la Constitution, assorti de mesures crédibles pour prévenir la fraude et supervisé par des organes indépendants. En conséquence, nous appelons le Gouvernement afghan à accélérer le processus législatif et à s'employer sérieusement à mener ce travail à une conclusion fructueuse. L'Union européenne apporte son assistance aux préparatifs des élections en prodiguant des conseils techniques à la Commission électorale indépendante et en comptant parmi les principaux donateurs du programme d'assistance électorale dirigé par le Programme des Nations Unies pour le développement.

La Conférence internationale organisée à Tokyo l'an dernier a réaffirmé le partenariat entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. La pleine mise en œuvre des réformes, notamment en ce qui concerne les élections, la transparence financière, l'état de droit et les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes, ainsi que la poursuite des

efforts pour lutter contre la corruption – tout cela reste indispensable pour mener la transition à bien et opérer une transformation à long terme en Afghanistan.

Nous attendons avec impatience d'examiner les progrès accomplis par l'Afghanistan et la communauté internationale à cet égard lors de la réunion de hauts responsables qui se tiendra le 3 juillet à Kaboul. L'Union européenne estime que le Gouvernement doit de toute urgence mettre en œuvre, avant ladite réunion, les mesures suivantes. Premièrement, le cadre législatif électoral doit être adopté, de manière que les élections soient régies par une loi, que le statut de la Commission électorale indépendante soit régularisé et qu'un dispositif crédible de gestion des contentieux électoraux soit établi. Deuxièmement, le Président de la Cour suprême doit être nommé conformément aux dispositions de la Constitution. Troisièmement, la loi sur les activités minières, qui revêt une grande importance pour attirer les investissements, doit être promulguée.

Une action crédible et soutenue est également nécessaire pour mettre en œuvre les garanties statutaires, en particulier la Loi sur l'élimination des violences à l'encontre des femmes, qui consolident les droits de l'homme en Afghanistan, notamment les droits des femmes. L'Union européenne attache une grande importance à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. L'Afghanistan doit également prendre des mesures systémiques pour faire avancer la réforme judiciaire. L'incapacité du Gouvernement afghan à élaborer un système de justice en état de fonctionnement sert la cause des rebelles et de ceux qui préféreraient recourir à une justice expéditive.

L'efficacité du système judiciaire et des forces de police est indispensable pour instaurer l'état de droit en Afghanistan; c'est une position que l'Union européenne soutient, entre autres, par son appui à la réforme de la police et au secteur judiciaire. Nous sommes heureux d'annoncer que, le 27 mai, le Conseil de l'Union européenne a prolongé la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan jusqu'au 31 décembre 2014.

L'Union européenne accueille avec satisfaction les conclusions de la troisième Conférence ministérielle des pays du Cœur de l'Asie, qui s'est tenue à Almaty. Le Processus d'Istanbul a abouti à des mesures importantes visant à renforcer la confiance, la coopération et le développement durable sans exclusive dans toute la région. L'Union européenne appuie les initiatives prises par les pays du Cœur de l'Asie pour continuer de consolider la confiance entre les pays de la région.

Nous sommes entrés dans la dernière phase des négociations sur l'accord de coopération pour le partenariat et le développement, qui sera à la base des relations entre l'Union européenne et l'Afghanistan pendant les 10 prochaines années. Nous venons également de commencer à mettre en place les bases de notre coopération au développement jusqu'en 2020. Ce sont là des signes clairs que l'Union européenne et ses États membres s'engagent à long terme à appuyer l'Afghanistan par une approche intégrale qui garantit des synergies entre tous ses volets, qu'il s'agisse de politique, de sécurité ou de développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Umemoto (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Ján Kubiš de son exposé riche d'informations, ainsi que l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration très complète.

Pour commencer, je voudrais exprimer nos profonds regrets et nos condoléances devant la perte de nombreuses vies, tant de militaires que de civils, durant les brutales attaques récemment menées par des groupes antigouvernementaux.

Nous sommes scandalisés aussi par l'attaque contre le Comité international de la Croix-Rouge qui cherche depuis des années à aider le peuple afghan. Le Japon condamne ces attaques terroristes dans les termes les plus forts et réaffirme qu'il est pleinement déterminé à contribuer à la réponse du Gouvernement afghan et de la communauté internationale visant à faire cesser ce cycle de violence.

Malgré le sombre climat sécuritaire, nous avons tous été témoins de la compétence et de la confiance accrues des Forces nationales de sécurité afghanes face à ces incidents. Nous nous réjouissons des progrès réalisés par les autorités afghanes s'agissant d'assumer la responsabilité de la sécurité dans tout le pays, ainsi que de l'annonce de la phase finale de la transition sécuritaire. Les défis sur le plan de la sécurité demeurent, et ils sont effrayants, mais nous n'avons d'autre choix que de rester unis et inébranlables dans nos efforts.

On ne saurait surestimer l'importance cruciale de la réunion des hauts responsables qui doit se tenir le 3 juillet; elle servira d'instrument utile pour nous aider à mettre en œuvre nos engagements mutuels pris à la Conférence de Tokyo en juillet 2012. Le concept de mutualité est ici essentiel. Le Japon a déjà versé 1,4 milliard de dollars d'aide sur les trois milliards

promis à la Conférence de Tokyo en juillet dernier. Nous saluons les efforts intenses faits par le Gouvernement afghan pour préparer la première réunion de suivi.

Parallèlement, certaines questions pressantes qui sont au cœur des engagements pris par le Gouvernement afghan ne sont pas encore traitées. Une architecture électorale de base doit être mise en place dès que possible pour garantir des élections présidentielles et provinciales régulières et crédibles en avril 2014. La corruption continue d'être une source de préoccupation majeure qui sape la légitimité de l'État. Si l'on veut que la communauté internationale honore ses engagements pris en vertu du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, le Gouvernement afghan doit aussi aller de l'avant de façon constructive, notamment en réglant correctement et rapidement l'affaire de la Banque de Kaboul. La pleine mise en œuvre de la Loi sur l'élimination de la violence contre les femmes est un autre engagement clef auquel a souscrit le Gouvernement.

Nous pensons que toutes les feuilles de route menant à un avenir stable et prospère pour l'Afghanistan ne peuvent se concrétiser que si elles s'accompagnent d'une implication constructive de tous les acteurs régionaux, rassemblés dans des cadres tant multilatéraux que bilatéraux. À cet égard, le Japon se félicite du document final de la réunion ministérielle du Processus d'Istanbul qui s'est tenue à Almaty en avril. Le Japon, en tant que pays qui appuie les mesures de confiance sur la gestion des catastrophes, est heureux de partager son expérience dans ce domaine et de contribuer à l'initiative régionale.

Il va sans dire que le dialogue entre l'Afghanistan et le Pakistan et les bonnes relations de voisinage ont une importance vitale pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Nous espérons vivement que les nouveaux dirigeants du Pakistan et le Gouvernement afghan renforceront encore davantage la confiance et le respect mutuels nécessaires pour apaiser les tensions concernant les régions frontalières et insuffler une dynamique encore plus positive aux fins de promouvoir le processus de paix et de réconciliation sous la conduite des Afghans.

Enfin, le processus de paix et de réconciliation est la toute première tâche à accomplir aux fins d'instaurer la sécurité et la stabilité politique en Afghanistan. Le Japon se félicite de l'ouverture d'un bureau des Taliban au Qatar et escompte qu'il aboutira à un lancement rapide des négociations de réconciliation et à un règlement pacifique du conflit. La communauté internationale

doit rester unie aux côtés de l'Afghanistan jusqu'à ce que tous les Afghans puissent jouir des dividendes de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Ragolini (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2013/350) et le Représentant spécial Ján Kubiš de son exposé.

L'Italie souscrit pleinement à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne. Je voudrais ajouter quelques observations à titre national.

Comme chacun le sait, l'Afghanistan a atteint un moment crucial. Le début de la cinquième et dernière phase du processus de transition a été annoncé. Le Gouvernement afghan et les forces de sécurité afghanes se préparent à assumer la responsabilité des opérations sécuritaires dans tout le pays. Le peuple afghan sera de plus en plus maître de son avenir. Nous sommes donc dans une phase très délicate, caractérisée par une saison de combats intenses qui nous incite à rester vigilants. Nous savons que le processus de transfert aux autorités nationales des responsabilités en matière de sécurité pourrait faire intervenir quelques facteurs critiques, mais nous sommes aussi convaincus que les forces armées afghanes sont déterminées à relever cet important défi.

L'Italie continuera d'aider l'Afghanistan et d'encourager la communauté internationale dans son ensemble à s'engager encore davantage. Dès 2015, durant la décennie dite de transformation, un nouveau partenariat sera établi qui fera que l'accent de notre présence sur le terrain portera principalement sur les activités de formation.

L'Afghanistan est sur le point d'affronter un autre défi crucial – les élections présidentielles. Nous attendons des autorités afghanes qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour garantir un processus ouvert, transparent et crédible et qu'elles promulguent des règles communes claires qui garantiront la participation des diverses composantes de la société civile et des différents partis politiques du pays.

N'oublions pas que ce sont les engagements mutuels plus généraux pris à la Conférence de Tokyo en juillet 2012 qui doivent guider notre future coopération. Confirmant notre présence en Afghanistan, nous encourageons le Gouvernement de Kaboul à honorer ses

engagements en matière de gouvernance, de lutte contre la corruption et de protection des droits de l'homme, dans le cadre d'un lien entre l'aide et le respect des droits de l'homme, ainsi que de résultats mesurables.

L'Italie attache la plus grande importance à la protection des droits des femmes et à la promotion du statut des femmes en Afghanistan, au sujet desquelles le Gouvernement de Kaboul a pris des engagements spécifiques à Tokyo, notamment celui d'une application effective et uniforme de la Loi sur l'élimination de la violence contre les femmes.

La réconciliation interne représente aussi un carrefour inévitable sur la voie de la stabilisation durable du pays. L'Italie appuie le processus de paix et reconnaît la pleine appropriation par l'Afghanistan. Nous attendons avec intérêt que s'établisse prochainement un suivi concret. Nous n'attendons pas que les gains engrangés en matière de droits civils et de démocratie soient reperdus, ou que des concessions soient faites au terrorisme. Tout aussi importante est la contribution des acteurs régionaux, qui sont appelés à aider à jeter les fondements du succès du dialogue entre Afghans.

Au niveau régional, nous comptons aussi voir une plus grande coopération et un dialogue politique plus intense. L'évolution du Processus d'Istanbul, que l'Italie appuie, est prometteuse. Il ne nous reste maintenant qu'à aller de l'avant dans la mise en œuvre pratique des plans d'action approuvés à la réunion ministérielle qui s'est tenue à Almaty en avril.

Je saisis cette occasion pour dire que l'Italie se félicite vivement du rôle joué par les Nations Unies en Afghanistan, à commencer par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). En cette période préélectorale, l'appui de l'Organisation des Nations Unies aux autorités afghanes sera crucial pour consolider la légitimité et l'intégrité du processus. La contribution de la MANUA sera tout autant importante durant la délicate transition vers la décennie de transformation, en aidant les institutions du Gouvernement afghan à assumer une plus grande part de responsabilité dans le développement socioéconomique de leur pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Dehghani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier le Représentant spécial Ján Kubiš de son

exposé et du rapport détaillé du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) (S/2013/350), ainsi que de son analyse de la situation actuelle en Afghanistan. Je remercie l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration aujourd'hui, ainsi que le Secrétaire général de son rapport.

Je voudrais soulever brièvement quelques points concernant la situation qui prévaut en Afghanistan.

Premièrement, l'Afghanistan est présentement à un stade très critique de son histoire. L'accent est placé avec force sur des questions telles que les transitions sécuritaire et politique, qui connaîtront leur aboutissement en 2014 avec la fin de la présence des forces internationales et la prochaine élection présidentielle. Nous espérons que grâce aux efforts du Gouvernement afghan et des Nations Unies le processus aidera à mieux préserver et maintenir la paix, la stabilité et la sécurité en Afghanistan et dans la région. À cet égard, nous appuyons les mécanismes régionaux, notamment le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionale pour la paix et la stabilité en Afghanistan et la mise en œuvre des plans relatifs aux six mesures de confiance, tel que prévu dans le Processus.

Deuxièmement, en matière de coopération régionale, nous avons poursuivi notre coopération bilatérale, particulièrement sur les questions de sécurité, de lutte contre le trafic de stupéfiants, de mise au point de projets et de coopération économique dans les domaines de l'infrastructure routière et ferroviaire, de l'énergie, des mines et des minerais, de l'agriculture et dans d'autres encore.

Troisièmement, pour ce qui est du retour des réfugiés, une réunion tripartite entre l'Iran, l'Afghanistan et le Haut-Commissariat aux réfugiés s'est tenue à Téhéran les 15 et 16 janvier. Au cours de cette réunion, nous avons passé en revue les moyens d'encourager un retour plus sûr et durable des réfugiés, et plusieurs accords ont été signés, dont nous attendons avec intérêt qu'ils soient pleinement appliqués. Nous nous félicitons aussi de l'accord signé entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement afghan le 31 mars sur la mise en place d'une équipe chargée de trouver des solutions communes et d'élaborer des approches intégrées pour les réfugiés.

Nous exhortons la communauté internationale à continuer de renforcer et d'accélérer ses efforts pour créer des conditions propices au rapatriement durable

des réfugiés et à leur entière réadaptation et réinsertion dans leur pays d'origine.

Nous saluons le début du retrait des forces militaires internationales, et attendons avec intérêt que ce processus s'achève. Cependant, nous sommes préoccupés par l'augmentation des pertes en vies humaines et des blessures infligées aux civils afghans, dont certaines ont été causées par les opérations militaires des forces internationales en Afghanistan. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général couvrant la période du 1^{er} février au 30 avril, la MANUA a recensé 533 tués et 882 blessés parmi les civils. Cela représente une augmentation de 44 % du nombre des tués et de 16 % de celui des blessés dans la population civile. Toutes les attaques contre les civils, quels qu'en soient le prétexte et l'auteur, doivent être condamnées et prendre fin.

Nous saluons les initiatives prises par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et les autorités afghanes, en particulier celles qui visent à éradiquer les champs de culture du pavot. Nous sommes préoccupés par la prédiction, présentée dans l'évaluation de 2013 des risques liés à l'opium (*2013 Opium Risk Assessment*), concernant la possible augmentation de la culture du pavot à opium, en particulier dans le nord et le nord-est de l'Afghanistan. Comme l'indique le rapport, si les tendances actuelles se poursuivent, le nombre total de provinces exemptes de pavot à opium en 2013 tomberait à 14, contre 17 en 2012 et 20 en 2010. Nous sommes sûrs que, grâce au ferme engagement des Afghans et des partenaires internationaux, la menace de la culture et du trafic de cette drogue, qui alimente l'extrémisme, pourrait diminuer.

Pour terminer, le rôle futur de l'ONU en Afghanistan va devenir plus crucial, en particulier au lendemain de la réduction progressive des effectifs et du retrait des forces internationales en 2014. Le rôle de la MANUA doit évoluer en fonction de la situation sur le terrain, des nouvelles réalités et, surtout, des aspirations du peuple et du Gouvernement afghans. Comme nos représentants l'ont indiqué au cours de leur rencontre avec M. Ján Kubiš lors de sa récente visite à Téhéran, nous appuyons les activités de la MANUA et souhaitons à M. Kubiš le meilleur succès dans l'accomplissement de sa mission.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Espagne.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : Cet été, nous assisterons à un moment décisif de l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan. L'Espagne a pris part à cet engagement depuis le départ en déployant des efforts civils et militaires importants, avec le clair objectif de contribuer à la stabilisation et à la reconstruction du pays.

Je me joins aux orateurs précédents pour remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2013/350) et le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, de son exposé. Je reconnais également l'importance du travail effectué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Par ailleurs, je salue tout particulièrement le travail qu'a réalisé, et que continue de réaliser, mon collègue et ami, l'Ambassadeur Tanin.

Tout au long de ces 12 dernières années et sans interruption, l'Espagne a été l'un des principaux fournisseurs de contingents de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de l'OTAN en Afghanistan, mandatée par le Conseil de sécurité. À l'instar de nos partenaires de la FIAS, nous avons commencé à nous retirer. À l'heure actuelle, il y a quelques 900 soldats espagnols déployés dans les provinces de Herat, dont l'Espagne dirige l'aéroport, de Badghis, où est basée l'Équipe espagnole de reconstruction de province à Qala-i-Naw, et de Kaboul.

L'Espagne continue d'appuyer résolument les efforts déployés par le Gouvernement afghan dans le processus de transition complexe qui est en cours, aussi bien sur le volet de la sécurité que sur le volet civil. Cette semaine, nous avons accueilli favorablement l'annonce de la réalisation du « Milestone 2013 », étape où les forces afghanes prennent la tête des opérations de sécurité et marquant le début de la cinquième et dernière phase du processus de transition. En décembre dernier, le district de Murghab a été inclus dans la phase 4. Dans la zone de responsabilité espagnole, l'ensemble de la province de Badghis se trouve ainsi déjà concerné par le processus de transition. Nous sommes satisfaits de la manière dont la transition se déroule. L'Espagne restera résolument impliquée dans les activités de délivrance de conseils, de renforcement des capacités et d'appui aux forces de sécurité afghanes jusqu'à l'issue du processus.

S'agissant de l'aspect civil de la transition, l'immense majorité des projets de coopération que l'Espagne mène dans sa zone de responsabilité sont déjà gérés par du personnel afghan. Le transfert a été officialisé par la signature d'accords correspondants avec les ministères afghans compétents. Au mois de

juillet s'achèveront sept années de présence positive de la coopération espagnole directe en Afghanistan. La participation de la coopération espagnole se poursuivra dans les années à venir dans un cadre multilatéral, en contribuant aux projets menés par des organismes internationaux.

L'année 2012 fut celle des grandes rencontres internationales sur l'Afghanistan; 2013 marque le moment de mettre en lumière leurs nombreux accomplissements. Par exemple, se mettent actuellement en place les bases de la nouvelle mission des alliés pour l'après 2014, destinée exclusivement à des activités de formation, d'assistance et d'appui pour continuer de renforcer les forces de sécurité afghanes après 2015.

Au plan régional, nous sommes ravis de constater que le Processus d'Istanbul, dont le principal objectif est de promouvoir la coopération et la sécurité régionales pour instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan, progresse de manière décisive. En outre, sur la base du Cadre de responsabilisation mutuelle, adopté l'an dernier à Tokyo, l'on continue de jeter les fondations de la viabilité politique et financière qu'exige la consolidation du régime afghan actuel. Le Gouvernement afghan doit, à cet égard, continuer de mettre en œuvre plus avant ses engagements fondamentaux dans les domaines de la gouvernance, du développement, de l'état de droit, des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption. À cet égard, l'élection présidentielle prévue pour le 5 avril 2014 constituera un important test d'organisation logistique, pour laquelle la communauté internationale apportera son soutien à l'Afghanistan. Les autorités afghanes auront la responsabilité de garantir des élections ouvertes, transparentes et démocratiques, dont les résultats seront pleinement reconnus par le peuple afghan. Le travail et l'appui des Nations Unies seront de la plus haute importance lors de cette élection. L'Espagne souligne le rôle central et impartial que joue l'Organisation des Nations unies en faveur de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Les élections afghanes sont en outre étroitement liées au processus de réconciliation et de réinsertion des représentants des Taliban disposés à prendre part au système démocratique. Nous appuyons tous les efforts visant à faire une réalité de cette réconciliation, en dépit des obstacles considérables auxquels le processus se heurte, tant à l'intérieur de l'Afghanistan que dans l'environnement régional complexe. Nous devons fermement encourager un dialogue menant à un processus de réconciliation durable et sans exclusive,

auquel participeront les groupes armés et tous les secteurs de la société afghane.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Lettonie.

M^{me} Freimane-Deksne (Lettonie) (*parle en anglais*) : La Lettonie s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne, et je souhaite en outre faire quelques remarques à titre national.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport, ainsi que le Représentant spécial Ján Kubiš et l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour leur dévouement dans l'accomplissement des tâches de la mission. Bien que les modalités concrètes de la coopération qui sera mise en place après 2014 entre l'Afghanistan et la communauté internationale restent encore à définir, l'ONU continuera de jouer un rôle important tout au long de la transition et au cours de la décennie de transformation.

Je tiens aujourd'hui à centrer mes remarques sur deux domaines clefs, à savoir la coopération régionale et l'engagement à long terme de la communauté internationale en Afghanistan.

S'agissant tout d'abord de la coopération régionale, nous pensons qu'elle est indispensable afin de garantir la stabilité à long terme et le développement économique en Afghanistan. Nous saluons en particulier les initiatives régionales telles que le processus Cœur de l'Asie, y compris le document final de sa troisième Conférence ministérielle, tenue à Almaty en avril. L'adoption de plans de mise en œuvre sur les mesures de renforcement de la confiance entre l'Afghanistan et les pays voisins constitue un solide fondement à la poursuite de la coopération au niveau régional. La Lettonie prend également, désormais, une part active au processus Cœur de l'Asie et explore actuellement les possibilités d'un appui à la mise en œuvre des mesures de renforcement de la confiance au niveau des infrastructures régionales, sous la conduite de l'Azerbaïdjan et du Turkménistan.

L'Afghanistan et l'Asie centrale sont situés sur d'antiques routes commerciales. Leur participation aux processus économiques et commerciaux internationaux est essentielle à la sécurité, à la stabilité et au développement de l'Afghanistan et de toute la région. C'est dans cette optique que, les 11 et 12 juin, la Lettonie a accueilli un atelier annuel de haut niveau sur le thème « Artères reliant le cœur de l'Asie au monde global », qui a rassemblé plus de 220 responsables gouvernementaux, spécialistes de politique étrangère et représentants

de sociétés de transport et de logistique de pays de l'Asie centrale et du Sud Caucase, de l'Afghanistan, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de l'Inde, du Pakistan, du Qatar et d'autres pays, ainsi que des représentants de l'ONU, de l'Union européenne, de l'OTAN et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Les participants ont conclu que la stabilité régionale et l'amélioration des relations commerciales étaient des facteurs interdépendants. Des liens économiques mutuels doivent être développés à la fois au sein de la région et avec les marchés mondiaux. Développer des voies commerciales de transit, par exemple, sur la base de l'expérience acquise au sein du Réseau de distribution Nord, ainsi que les projets d'adhésion de certains États d'Asie centrale et de l'Afghanistan à l'Organisation mondiale du commerce, pourraient être des pas dans la bonne direction. Au nom de mon gouvernement, je voudrais remercier tous les participants de leur contribution. Nous sommes prêts à faire part des conclusions de l'atelier à toutes les parties intéressées.

À l'approche de 2014, la communauté internationale doit rester engagée en faveur de la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Nous attendons avec intérêt l'examen de l'état d'avancement des engagements mutuels pris à la Conférence de Tokyo par le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Les principes de bonne gouvernance, de primauté du droit et de respect des droits de l'homme, en particulier des droits de la femme, sont la base d'une croissance économique et d'un développement soutenus.

Avec la réduction graduelle des contingents de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan et alors que les Forces nationales de sécurité afghane assument la responsabilité principale de la sécurité dans tout le pays, le renforcement de la confiance du public dans leur capacité de protéger la population revêt une importance déterminante. Si les problèmes de sécurité demeurent considérables dans le pays, l'appui international au renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité afghanes après 2014 et au-delà est indispensable. La Lettonie s'est d'ores et déjà engagée à fournir un appui financier à ces dernières à partir de 2015.

L'appui à l'Afghanistan dans le domaine de la sécurité doit s'accompagner d'un appui dans les domaines qui permettront de faciliter l'intégration de l'Afghanistan aux processus régionaux et mondiaux. Pour parvenir à une solution durable en Afghanistan et

dans la région, le rôle des pays d'Asie centrale devra être reconnu. Le dialogue de haut niveau et la coopération avec les pays d'Asie centrale doivent se développer au sein des différentes enceintes internationales et la Lettonie apportera sa contribution à cette fin, y compris au cours de sa présidence du Conseil de l'Union européenne en 2015. La coopération régionale est également déterminante dans la lutte contre des menaces mondiales telles que le terrorisme et le trafic de stupéfiants. Le projet de formation du Conseil OTAN-Russie en matière de lutte antidrogue, mis en œuvre en étroite coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, montre en quoi la communauté d'intérêts et d'efforts est payante. La Lettonie a versé une contribution financière continue au projet et envisage actuellement les possibilités d'une aide technique aux pays de l'Asie centrale.

Pour l'intégration aux processus économiques régionaux et mondiaux, il faudra des spécialistes et des experts. Le Gouvernement letton recherche actuellement de nouvelles façons d'intensifier l'aide au développement. La Lettonie contribue déjà au renforcement des capacités de l'aviation afghane et des experts des chemins de fer et envisage de nouveaux domaines de coopération dans lesquels elle a un atout spécifique certain, tels que les douanes, les services de garde-frontières et la formation médicale spécialisée.

Compte tenu des difficultés comme des possibilités dont sera emplie la période de transition et au-delà, seule la conjonction de notre détermination, de nos efforts et de notre engagement constructif nous permettra d'assurer la sécurité, la stabilité et le maintien du développement économique de l'Afghanistan et plus largement, de la région. Je tiens à assurer le Conseil de l'engagement continu de la Lettonie à cet égard.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Hussain (Canada) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me fournir l'occasion de prendre la parole au Conseil. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport (S/2013/350), et tiens à rendre hommage au travail que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) accomplit au cœur d'un environnement devenu de plus en plus hostile.

Un exemplaire de la déclaration intégrale du Canada a été distribué aux membres du Conseil de sécurité et est disponible sur notre site Web. En raison

des contraintes de temps, je n'aborderai que quelques points essentiels.

Nous sommes à la croisée des chemins. D'un côté s'offre la voie par laquelle une nation s'engage, après des générations de guerre et d'effusion de sang, dans un avenir de liberté et de prospérité. De l'autre côté, il y a la voie des jeux du passé, des intérêts régionaux associés aux fausses promesses des terroristes et à leur tyrannie, d'un peuple étranglé par des seigneurs de la guerre sans pitié et des bandits sans scrupules, bref, la voie de l'histoire tragique des générations perdues. Les acteurs délétères sont responsables de la fragilité d'une situation au même titre que les bâtisseurs de nations sont les pionniers des sociétés prospères.

Le mois prochain marquera le premier anniversaire de la Conférence de Tokyo qui a donné lieu à un engagement renouvelé de la part de la communauté internationale, notamment du Canada, à l'égard de l'avenir de l'Afghanistan. Le 3 juillet, de hauts représentants se réuniront à Kaboul pour faire le point sur les progrès qui ont été réalisés au cours de la dernière année relativement à ces engagements. Trois de ces engagements comptent parmi les visées les plus fondamentales.

Premièrement, le Gouvernement afghan doit se concentrer sur la pleine mise en œuvre de la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes dans sa forme actuelle. Les femmes et les filles afghanes nécessitent et méritent la protection que cette loi vise à offrir. Toutefois, nous savons que nous n'y parviendrons que si la loi est pleinement mise en application par un appareil judiciaire résolu et capable, notamment s'agissant de la police, des procureurs et des juges. Le suivi de la mise en œuvre de la loi constituait un engagement clef du Gouvernement afghan; il sera mesuré à l'aune du respect de cet engagement.

Deuxièmement, il est essentiel que le Gouvernement de l'Afghanistan fasse montre d'un engagement sérieux à l'égard de la mise en place d'un processus électoral solide. Il s'agit notamment de poursuivre les progrès dans la réalisation des objectifs clefs, notamment l'établissement d'un mécanisme crédible de règlement des différends électoraux et la mise en place de lois qui prévoient la nomination de personnes compétentes auprès de cet organisme et de la Commission électorale indépendante. L'application d'un processus d'examen des candidats, la préservation de la liberté et de l'indépendance des médias et la participation de la société civile sont tous des aspects

qui doivent pouvoir occuper une place prépondérante tout au long du processus.

Troisièmement, le Canada se concentrera aussi résolument sur les efforts consentis pour améliorer la responsabilité financière et lutter contre la corruption.

(l'orateur poursuit en français)

Le Canada demeure résolu à appuyer l'Afghanistan tout au long de la période de transition, mais nous avons clairement énoncé que nous devons pouvoir continuer à observer des progrès sur la voie d'une plus grande transparence, de la responsabilisation, de la bonne gouvernance et du respect des droits de la personne, en particulier des droits des filles et des femmes, de la liberté de culte et de conscience et de la liberté d'expression.

Nous avons aussi clairement indiqué que les réseaux de terroristes déployés à partir d'États voisins doivent répondre de leurs actes, tout comme ceux qui les soutiennent.

Une réconciliation qui ne passerait pas par la consécration des droits fondamentaux des femmes, la promotion d'une démocratie constitutionnelle ou la lutte contre la corruption systématique ne saurait être considérée comme une véritable réconciliation.

Devant une telle adversité, les organisations nationales de la jeune société civile sont en effet en émergence et gagnent de plus en plus confiance en leurs capacités. Elles aident à développer des institutions qui sous-tendent le futur de l'Afghanistan. Nous devons nous engager encore plus résolument à soutenir ces institutions et leurs idéaux plutôt que ceux qui arpentent leurs couloirs et cherchent à les détourner de leurs objectifs pour obtenir des avantages personnels.

Dans ce cheminement vers la liberté et la prospérité en Afghanistan, le Canada appuie ceux qui cherchent à forger cet avenir meilleur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Berger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadeur de l'Afghanistan, M. Tanin, de sa déclaration. Je voudrais également saluer la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, et lui adresser mes remerciements pour son exposé et le travail dévoué qu'il consacre avec son équipe à l'aide au peuple afghan.

Mon gouvernement s'associe à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne.

En 2011 et 2012, le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont mis en place le cadre d'une coopération étroite continue pour la durée de la Décennie de la transition à l'occasion des conférences tenues à Istanbul, Bonn, Kaboul et Tokyo ainsi qu'au sommet de Chicago.

Ces conférences ont été porteuses d'un message clair, celui de l'appui non démenti de la communauté internationale à l'Afghanistan et à son peuple.

Cette année devrait voir l'Afghanistan accomplir d'importants pas dans la mise en œuvre des décisions prises lors de ces conférences. L'Allemagne continuera à appuyer l'Afghanistan dans ses efforts à cette fin.

Mon gouvernement se félicite des progrès accomplis dans le transfert des responsabilités en matière de sécurité. Le Président Karzai a annoncé en début de semaine le cinquième et dernier volet de la transition de sécurité.

Avec cet événement historique, les Forces nationales de sécurité afghanes ont assumé de nouveau la responsabilité principale de la sécurité dans tout le pays. Les forces de sécurité demeurent confrontées à de graves problèmes, comme le montre la dernière série d'attaques contre des institutions afghanes et internationales. Cependant, l'Allemagne est certaine que moyennant l'appui international, dûment adapté à l'évolution de la situation mais maintenu, les forces de sécurité afghanes demeureront capables de répondre à ces problèmes.

Aux Conférences de Bonn et de Tokyo, le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont réaffirmé leur partenariat et pris des engagements réciproques qui constituent le fondement de leur partenariat à long terme. Mon gouvernement est convaincu que la mise en œuvre intégrale et rapide des engagements pris en vertu du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo est primordiale pour permettre à l'Afghanistan de devenir un pays démocratique et prospère sur le plan économique.

À cet égard, nous saluons les progrès accomplis par le Gouvernement afghan dans le cadre des préparatifs des élections présidentielles et provinciales prévues le 5 avril 2014, mais il est indispensable et

urgent que ces progrès se poursuivent. L'Allemagne est particulièrement préoccupée au sujet des décisions en attente en ce qui concerne le cadre juridique à mettre en place pour les élections, dont celles qui portent sur la création d'un mécanisme chargé du contentieux électoral et la nomination pendante d'un nouveau président de la Commission électorale indépendante. En outre, il importe de mettre en place des mesures efficaces pour prévenir des fraudes électorales généralisées. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan peut accroître encore son rôle bénéfique en appuyant ce processus dirigé et pris en main par les Afghans. Notre objectif commun est d'organiser des élections ouvertes, transparentes et crédibles en Afghanistan.

Il est de la plus haute importance de préserver et de consolider les acquis obtenus en matière de protection et de défense des droits de l'homme en Afghanistan. Nous sommes certains que le Gouvernement afghan continuera de garantir l'indépendance de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, conformément au droit afghan et aux Principes de Paris. L'Allemagne attend avec intérêt la rencontre des hauts représentants qui doit avoir lieu à Kaboul le 3 juillet en vue de passer en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements mutuels pris en vertu du Cadre de responsabilité. Tout progrès accompli à cet égard avant la tenue de la réunion est à encourager.

Nous nous félicitons de l'ouverture du bureau pour les Taliban à Doha. Elle pourrait bien marquer un nouveau départ, celui d'un processus qui durera des années et qui connaîtra certainement de nombreux revers. Pourtant, nous estimons que c'est la seule voie qui s'ouvre aux parties. Tout dépend maintenant de la volonté de l'ensemble des interlocuteurs afghans d'engager des négociations véritables. Comme par le passé, l'Allemagne demeure prête à offrir ses bons offices, le cas échéant.

Je terminerai en soulignant que l'Allemagne continuera d'appuyer le Gouvernement afghan tout au long de la transition et au-delà.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 45.